



OPEP

La proposition algérienne adoptée à Vienne

La proposition algérienne de baisse de la production soumise à la réunion ministérielle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a été adoptée hier à Vienne.

Cette proposition retenue comme base de travail par le Haut comité d'experts de l'organisation porte sur une réduction d'environ 1,1 million de barils par jour à opérer par les pays de l'Opep.

Page 2

Projet de loi sur la sécurité routière

De nouvelles mesures pour assurer la sécurité du citoyen

Page 4

Sur proposition de Bouteflika

Maintien de la retraite anticipée jusqu'à 2019

Après un bras de fer ayant opposé syndicats autonomes et gouvernement sur la décision portant suppression de la retraite anticipée, c'est le président de la République qui a tranché en faveur des salariés ayant cumulé 32 ans d'exercice à travers un amendement verbal au texte en question.

Page 3



Ould Khelifa en clash frontal avec des députés du vieux parti

La bataille des législatives commence au FLN

Page 3



Exportations hors hydrocarbures

La Banque d'Algérie introduit de nouvelles facilitations

Bonne nouvelle pour les opérateurs économiques nationaux. Pour faciliter les exportations hors hydrocarbures et booster ainsi l'économie nationale, la Banque d'Algérie a introduit de nouvelles mesures. Parmi elles, l'allongement du délai de rapatriement des devises provenant des exportations.

Page 4

Quel rôle pour le secteur de l'agriculture dans le contexte de la crise ?

Une nouvelle stratégie s'impose



Par Saâd Taferka

Malgré les efforts colossaux consentis par les pouvoirs publics dans le soutien au secteur de l'agriculture, l'Algérie a encore du pain sur la planche pour consacrer dans sa plénitude le principe de la sécurité alimentaire et la logique du «tout-importation» prévalant actuellement. Le sujet revêt une importance stratégique

dans la conjoncture actuelle, faite de rétrécissement des revenus pétroliers. La perspective qui se dessine pour le secteur agricole, est qu'il est censé jouer pleinement son rôle, avec les autres créneaux encore mal valorisés, de pourvoyeur de valeur ajoutée, d'emplois et de fiscalité.

Par-delà les subventions, qui ont touché pratiquement toutes les filières des productions animales et végétales dans leurs différents segments, la nouvelle stratégie qui ambitionne d'aller dans le sens de la réduction de la facture d'importation et de l'insécurité alimentaire est en train d'orienter ses efforts vers certains maillons de la chaîne qui n'étaient pas suffisamment pris en charge jusqu'ici. Il en est ainsi de la chaîne logistique, qui commence à bénéficier de ses premiers investissements

conséquents, de l'industrie agroalimentaire et de la formation des agriculteurs. Un autre volet, qui était considéré un certain moment comme le parent pauvre de l'intervention des pouvoirs publics, à savoir la présence de l'administration agricole sur le terrain pour encadrer, vulgariser et suivre les investissements, a été abordé, en 2014, par l'ancien ministre de l'Agriculture, Abdelaouhab Nouri, en termes de «nécessité, pour les responsables locaux de l'agriculture et des forêts, d'être présents sur le terrain, d'écouter les préoccupations des fellahs, de les accompagner et des orienter. Les anciens réflexes administratifs et le confinement des responsables dans leurs bureaux doivent être bannis».

Page 5



OPEP

La proposition algérienne adoptée à Vienne

La proposition algérienne de baisse de la production soumise à la réunion ministérielle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a été adoptée hier à Vienne. Cette proposition retenue comme base de travail par le Haut comité d'experts de l'organisation porte sur une réduction d'environ 1,1 million de barils par jour à opérer par les pays de l'Opep.



Par Rachid Chihab

Ainsi, les membres de l'Opep ont trouvé un accord pour soutenir les prix du baril. Selon l'APS, le cartel a décidé de réduire sa production d'environ 1,1 million de barils par jour à 32,5 millions.

Lors des discussions, l'Arabie Saoudite avait exigé que l'Irak et l'Irak acceptent de réduire leur production. Et l'Irak exige que l'Arabie Saoudite réduise encore plus sa production, indiquait la presse internationale. Mardi, l'Arabie Saoudite a fait savoir qu'elle était prête à rejeter l'accord si tous les membres (excepté la Libye et le Nigeria) ne participaient pas un gel de la production. En retour, le ministre iranien du Pétrole a fait valoir le droit de son pays à augmenter la production jusqu'à retrouver les niveaux d'avant les sanctions internationales. L'Irak a également demandé un traitement de faveur pour maximiser ses revenus du pétrole afin de financer la lutte contre le groupe Etat Islamique.

Fin septembre, l'Opep a annoncé, à la surprise générale, une réduction prochaine de sa production, entre 32,5 et 33 millions de barils par jour

contre un niveau de 33,24 millions actuellement. Un geste fort qui vient de se concrétiser.

Un communiqué final officialisant cette décision historique devait être rendu public durant la soirée d'hier. Les cours du pétrole ont connu hier, une hausse à l'ouverture à New York, les investisseurs s'attendant à l'annonce imminente d'un accord de baisse de l'offre au sein de l'Opep, après une salve de déclarations optimistes de ses membres réunis à Vienne. Au moment où l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) tient son sommet semestriel à

Vienne, le marché est catapulté par des propos conciliants et l'optimisme sur le fait qu'elle a quasiment conclu un accord. Le cartel s'apprête à mettre fin à un suspense de deux mois, après avoir annoncé à la fin septembre son intention de conclure, lors de ce sommet, un accord de baisse de son offre.

Les cours ont fluctué pendant des semaines en fonction des rumeurs sur les chances de mises en œuvre de cet accord et, mardi encore, ils avaient chuté face au manque de volonté apparente des membres de l'Opep. **R. C.**

Exportations hors hydrocarbures

La Banque d'Algérie introduit de nouvelles facilitations

Par Sofiane Aït Mohamed

Bonne nouvelle pour les opérateurs économiques nationaux. Pour faciliter les exportations hors hydrocarbures et booster ainsi l'économie nationale, la Banque d'Algérie a introduit de nouvelles mesures. Parmi elles, l'allongement du délai de rapatriement des devises provenant des exportations,

Les exportations hors hydrocarbures «s'inscrivent dans les axes de développement vers une économie nationale diversifiée compétitive et concurrentielle», explique des responsables de la BA à l'APS. Dans le cadre d'un accompagnement progressif et soutenu et sur proposition du gouverneur de la Banque d'Algérie, le Conseil de la monnaie et du crédit a introduit une nouvelle modification au règlement n° 07-01 du 3 février 2007, en vue de son adaptation aux nouvelles exigences et perspectives en la matière. Ces nouvelles mesures ont fait ainsi l'objet d'un règlement daté du 17 novembre 2016 qui modifie celui de février 2007 relatif aux règles applicables aux transactions courantes avec l'étranger et aux comptes devises. Lors de sa réunion de novembre dernier, le Conseil de la monnaie et du crédit a

alors consacré le principe du paiement au comptant ou à crédit d'une opération d'exportation, devant être adossée à un contrat d'exportation. A ce titre, les nouvelles mesures visent à allonger le délai de rapatriement des devises provenant des exportations algériennes hors hydrocarbures en le portant de 180 à 360 jours. «Ce délai de rapatriement devrait être expressément transcrit dans le contrat commercial», précise la même source. Pour rappel, la réglementation précédente obligeait l'exportateur algérien de rapatrier ses recettes en devises provenant de l'exportation dans un délai n'excédant pas les 180 jours à compter de la date d'expédition des biens. Et en cas de défaut de rapatriement dans ce délai imparti de 180 jours, l'exportateur est non seulement privé de la rétrocession en devises, mais il est aussi passible d'une poursuite judiciaire si ce retard n'est pas justifié. Pour les autres mesures avalisées par le Conseil de la monnaie et du crédit, il s'agit aussi de renforcer les outils de «sécurisation» de l'acte d'exportation par le recours à l'assurance-crédit souscrite auprès de l'organisme national habilité en la matière, lorsque le délai de rapatriement est compris entre 180 et 360 jours, ajoute-t-on.

Ces mesures visent également à assurer la possibilité de refinancement pour l'exportateur, par le bénéfice d'avances en dinars, sur les recettes d'exportation, de la part de la banque commerciale, dûment couvertes par le contrat d'assurance-crédit à l'export, souligne la même source. Par ailleurs, les mesures avalisées par le Conseil de la monnaie et du crédit visent à ouvrir la perspective d'un accompagnement de l'acte d'exportation de biens de consommation durables ou d'équipement par des délais adaptés à ce type d'exportation (au-delà du délai de 360 jours fixés par le nouveau règlement). Dans ce cadre, une instruction de la Banque d'Algérie précisera les conditions de mise en œuvre de ce nouveau dispositif. Selon la même source, «il demeure entendu que les présentes mesures d'assouplissement ne dispensent aucunement les opérateurs-exportateurs du respect des règles applicables aux transactions courantes avec l'étranger et aux comptes devises prévues dans le règlement n° 07-01 du 3 février 2007, modifié et complété». Les mesures de la BA viennent ainsi confirmer la nouvelle orientation économique du pays. **S.A.M.**

Conférence sur l'investissement en Tunisie

Des accords prometteurs

Les travaux de la conférence sur l'investissement en Tunisie Tunisia 2020 ont pris fin hier soir. Des accords prometteurs ont été annoncés par la communauté internationale afin de soutenir la transition économique de ce pays maghrébin.

Des opportunités d'investissement ciblant plus de 140 projets publics et privés inscrits dans le cadre du plan tunisien de développement 2016-2020 ont été présentées à l'occasion de cet événement, 2^{ème} du genre depuis 2010.

Lors du premier jour de cette rencontre internationale, des partenaires de la Tunisie ont répondu à l'appel : au total, les engagements ont dépassé les 15 milliards de dollars sous forme d'investissements directs, dettes reconverties, prêts bonifiés préférentiels et dons généreux.

Entre autres, le Qatar a annoncé l'octroi de 1,25 milliard de dollars, l'Arabie Saoudite avec 800 millions de dollars, le Fonds arabe pour le développement économique et social pour 3,3 milliards de dollars, la Banque européenne pour l'investissement pour 2,5 milliards d'euros, le Fonds d'investissement du Koweït pour 500 millions de dollars, l'Union européenne pour 300 millions d'euros pour 2017, la France avec des investissements annuels de 250 millions d'euros pour une période s'étalant sur cinq ans, le Canada pour 24 millions de dollars canadiens.

Dans l'immédiat, une trentaine d'accords et de conventions, parmi ces engagements, d'une valeur de plus de 3 milliards d'euros ont été signés mardi en marge de cette conférence, avec l'Union européenne, la Banque européenne d'investissement (BEI), la Banque européenne de reconstruction et de développement (Berd) ainsi qu'avec des institutions financières allemandes et françaises. Plusieurs conférences thématiques sur l'économie numérique, le tourisme et l'éducation, regroupant des responsables tunisiens et d'autres pays, des experts et des chefs d'entreprises, se sont tenues. Une dizaine d'autres conférences sur l'industrie automobile et aéronautique, l'industrie textile, la santé et industrie pharmaceutique, l'électricité et énergies renouvelables, l'agriculture et agro-industries et la gestion de l'eau ont été programmées pour le second jour de cette rencontre. Les travaux de la conférence internationale sur l'investissement en Tunisie ont débuté mardi en présence de chefs d'Etat et de gouvernement, de représentants des institutions financières internationales, de plusieurs investisseurs et de partenaires venant de 70 pays. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, représentant du président de la République Abdelaziz Bouteflika, cette rencontre internationale, avait réitéré dans son allocution, lors cette conférence internationale, l'engagement de l'Algérie à poursuivre son appui à la Tunisie.

M. Sellal était accompagné du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, et du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb. **Y. L.**

Sur proposition de Bouteflika

Maintien de la retraite anticipée jusqu'à 2019

Après un bras de fer ayant opposé syndicats autonomes et gouvernement sur la décision portant suppression de la retraite anticipée, c'est le Président de la République qui a tranché en faveur des salariés ayant cumulé 32 ans d'exercice à travers un amendement verbal au texte en question.



Par Leila Bensaid

Le ministre du Travail, Mohamed El Ghazi a présenté hier en plénière consacrée au vote de projet de loi sur la retraite un amendement verbal «sur instruction du Président de la République». L'amendement prévoit une période transitoire de deux années accordant le droit de bénéficier d'une pension de retraite au travailleur totalisant 32 années de service effectif au moins et ayant donné lieu au versement des cotisations au titre de la sécurité sociale. Selon le ministre, cette mesure intervient dans le cadre du suivi et de l'intérêt permanent accordé par le Président de la République à la classe ouvrière de notre pays, toutes catégories confondues, à l'effet de la prise en charge de ses préoccupations, notamment ce qui a trait au droit de bénéficier de la pension de retraite sans préjudice des équilibres financiers de la

caisse de retraite». Cet amendement verbal a été adopté par les députés de la majorité, ce qui constitue un soulagement pour plusieurs travailleurs, alors que le gouvernement, jusqu'à la dernière minute, défendait la réforme de la retraite, notamment la suppression de la retraite proportionnelle et la fixation de l'âge de départ à la retraite à 60 ans. Il est à noter que les députés de l'opposition, à savoir ceux du Parti des travailleurs et l'Alliance verte ont rejeté cet amendement en le jugeant «partiel», alors que le FFS a boycotté la séance de vote. Il est vrai que le maintien de la retraite sans condition d'âge concernera uniquement les salariés ayant cumulé 32 années de travail et ce sera uniquement pour deux années, donc de 2017 à 2019, mais il s'agit d'un acquis en attendant une vraie réflexion sur le système de retraite. Ce qui signifie, que le gouvernement pourra revenir avec un nouveau projet de loi pour la suppression de la

retraite anticipée. Mais avec l'amendement verbal introduit par le chef de l'Etat, l'intersyndicale qui proteste cette réforme depuis l'annonce de la suppression de la retraite anticipée lors de la dernière réunion de la tripartite a eu l'honneur d'avoir défendu une revendication de milliers des travailleurs ayants cumulé 32 ans de service. Le collectif des syndicats autonomes, regroupant notamment les secteurs de l'éducation, la santé, les collectivités locales et autres, avaient protesté à travers des grèves cycliques et des sit-in, dont le dernier a eu lieu le 27 novembre, place de la Grande-Poste à Alger. Ce sit-in a vu l'intervention des services de l'ordre disperser les manifestants et fermeture de plusieurs axes pour les empêcher d'atteindre le siège de l'Assemblée populaire nationale. Il est à rappeler que cette action de protestation a été marquée par la participation des députés de l'opposition, dont ceux du FFS, l'Alliance

verte et le Parti des travailleurs. Ces partis avaient soutenu ces syndicats depuis le début et se sont prononcés contre le projet de loi sur la retraite. Le ministre du Travail et le Premier ministre avaient soutenu la suppression de la retraite anticipée et étaient fermes sur le non-recul sur cette disposition en avançant des difficultés financières de la Caisse nationale de retraite. Et même les 22 amendements proposés par les députés en débat ont été rejetés par la commission des affaires sociales de l'APN, dont la proposition portant octroi de la retraite à un salarié, après 32 ans de service, indépendamment de son âge. Cette commission a été accusée par les députés de l'opposition de marginaliser les représentants des syndicats autonomes dans l'examen du projet de loi et préparation du rapport sans consultation de tous les députés, des accusations qui ont été démenties par le président de cette commission. Il y a trois jours, El Ghazi a affirmé devant les députés que la retraite proportionnelle et sans condition d'âge «a impacté de façon considérable le système national de retraite». Il avait précisé que plus de 916 000 personnes ont bénéficié de la retraite anticipée dans le cadre de la retraite proportionnelle et sans condition d'âge, ce qui représente 52% du nombre global des bénéficiaires de la retraite directe, indiquant que les dépenses annuelles enregistrées dans ce cadre s'élevaient à 405 milliards de dinars. Les nouvelles dispositions du projet de loi visent à «préserver le système national de retraite de la faillite», avait-t-il défendu. L'intersyndicale n'a pas été convaincue de ces arguments et le collectif des syndicats est resté optimiste et mardi dernier, plusieurs syndicats autonomes du collectif ont appelé au dialogue pour la recherche de solutions à même de permettre la réforme de la retraite.

L.B.

Législatives de 2017

AHD 54 annonce sa participation

Le président du parti AHD 54, Ali Fawzi Rebaïne, a annoncé, hier à Alger, la participation de sa formation politique aux élections législatives prévues en 2017. L'objectif de la participation du parti AHD 54 aux prochaines législatives est de «présenter des candidats compétents et de barrer la route devant les personnes qui détiennent de l'argent sale», a indiqué M. Rebaïne lors d'une conférence de presse au siège du parti. Au volet économique, il a critiqué la Loi de finances 2017, estimant que les mesures énoncées dans ce texte auront «un impact négatif sur le pouvoir d'achat du citoyen». M. Rebaïne a appelé enfin, à la «révision des systèmes bancaire et douanier afin de relancer l'économie nationale», rappelant les propositions de sa formation visant à «établir un nouveau pacte social». Riad D.

APN

Adoption du projet de loi sur les PME

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté hier à la majorité le projet de loi portant loi d'orientation sur le développement des petites et moyennes entreprises (PME). Le texte a été adopté lors d'une séance plénière tenue sous la présidence de Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'APN, et en présence du ministre de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouchouareb, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Ghania Eddalia. L'APN a approuvé 5 articles tels que prévus dans le texte de loi et 22 articles amendés par la Commission des affaires économiques, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'APN. Le texte prévoit plusieurs mesures de soutien à la PME, notamment en matière de création, de recherche et développement, d'innovation, de développement de la sous-traitance, de financement d'actions de sauvetage et de reprise des activités des PME en difficulté, mais viables. Pour M. Bouchouareb, cette loi permettra de réunir les conditions favorisant une véritable relance et de relever les défis posés pour asseoir les bases d'une gestion transparente des PME.

R. N.

Ould Khelifa en clash frontal avec des députés du vieux parti

La bataille des législatives commence au FLN

Par M. Ait Chabane

Dans la foulée des plénières consacrées au vote des différents projets de loi, un fait marquant aura défrayé la chronique à l'Assemblée populaire nationale (APN). Le président de cette auguste Assemblée est entré en clash direct avec quelques députés de son propre parti, le Front de libération nationale (FLN), de surcroît en pleine séance plénière. Si le chef du groupe parlementaire, Mohamed Djemaâ a ouvert les hostilités envers Larbi Ould Khelifa, un autre député du vieux parti, en l'occurrence Latrèche Nacer, a davantage enfoncé le clou. Face aux

remarques désobligeantes de ce parlementaire, le troisième homme de l'Etat a proféré une «obscurité», alors qu'il présidait la séance réservée à la lecture des amendements relatifs au projet de loi sur la retraite. S'en suivirent alors des amabilités et des escarmouches indignes de représentants du peuple devant la stupeur générale de l'assistance. Les deux incidents survenus ces deux derniers jours renseignent, on ne peut mieux, sur la situation explosive qui prévaut en plus haut lieu au sein du FLN, depuis l'avènement de Djamel Ould Abbès à la tête du parti. A l'approche des élections législatives prévues dans quelques mois, les clivages s'accroissent au vieux

parti, notamment en cette période de forte recomposition politique, où la bataille de repositionnement bat son plein dans l'Appareil incarné par le FLN. La prochaine élection présidentielle envenime davantage la situation en ces temps de grandes incertitudes. Pour revenir à l'incident de l'APN, inédit qui plus est, la réponse «musclée» du président de l'Assemblée à la remarque impertinente d'un député de son parti est révélatrice de ce malaise qui prévaut au parti. Dérapage, s'il en est un, la réplique de Larbi Ould Khelifa cache très mal les enjeux des uns et des autres. Cette fin de mandat au Parlement s'annonce désormais mouvementée, notam-

ment au sein des partis majoritaires qui nourrissent toujours l'ambition de rester cloués aux sièges de l'Hémicycle. A l'approche des futures échéances électorales, les choses iront s'aggravant dans un parti qui va très mal assumer l'héritage explosif de son désormais ancien secrétaire général démissionnaire, le controversé Amar Saâdani. Ce dernier s'est fait remplacé par un autre cacique du parti qui est en train de réparer les gros dégâts causés par son prédécesseur, une entreprise délicate qui ne manquera pas d'alimenter l'animosité entretenue par certains cadres du parti les uns envers les autres. La course aux différents postes de responsabilité parmi les

instances dirigeantes du vieux parti fera rage dans les jours à venir. Ces postes de pouvoir qui ouvrent grandes les portes du Parlement au titre de la prochaine législature, seront disputés bec et ongles par les différents prétendants, ô combien nombreux ! Ainsi, le FLN n'en finira plus avec ses clivages et ses dissensions, car il s'agit également des militants et cadres du mouvement de redressement éjectés par Saâdani qui refont surface et qui pimentent de plus en plus la situation. Dans cette optique, Djamel Ould Abbès aura du pain sur la planche pour confectionner les listes électorales en perspective des prochaines législatives.

M.A.C.

Projet de loi sur la sécurité routière

De nouvelles mesures pour assurer la sécurité du citoyen

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjemaâ Talaï, tient à rassurer que son projet de loi relatif à l'organisation du trafic routier débattu au Parlement vise à garantir la sécurité du citoyen et réduire les accidents de la route.



Par Karima Nacer

Boudjemaâ Talaï fait savoir que le projet amendant et complétant la loi 01-14, relative à l'organisation, la sécurité et la police de la circulation routière, «contribuera largement au recul du phénomène de terrorisme routier», appelant les autorités concernées et la société civile à contribuer à l'application de ses dispositions sur le terrain. S'agissant des amendes forfaitaires, jugées «excessives» par certains députés, le ministre a précisé que le «seuil maximum est de 5 000 DA et que ces amendes concernent les infractions de quatrième degré, ajoutant qu'elles peuvent atteindre les 7 000 DA en cas de non-paiement dans les délais fixés».

Le texte sera renforcé par des lois organiques pour faciliter son application sur le terrain, a fait savoir Talaï, soulignant que les conditions d'obtention du permis de conduire et la formation des encadreurs des auto-écoles sont en cours de révision afin de réduire les accidents de la route causés par l'élément humain. Le ministre rappelle que les jeunes entre 20-35 ans et les détenteurs de nouveaux permis sont les plus impliqués dans les accidents de la route. Un arrêté ministériel est en cours d'élaboration, en coordination avec le ministère de l'Éducation nationale pour intégrer l'éducation routière dans les écoles, ajoute Boudjemaâ Talaï. Concernant l'utilisation des deux roues, le ministre a annoncé l'élaboration en cours d'un programme de

formation destinée aux 16-18 ans. Le ministre des Transports a mis l'accent sur l'importance de la sensibilisation dans la lutte contre le phénomène du «terrorisme routier». S'agissant de la problématique des «points noirs» à travers le réseau routier national, notamment dans les wilayas de Laghouat, Biskra et El Oued, qui a occupé une large part dans les débats, le ministre a rassuré quant à la prise en charge de cette question «en urgence». Par ailleurs, Talaï a précisé au sujet du contrôle des dépassements des poids autorisés, que des stations de pesage sont en cours de réalisation. Pour ce qui est de la dégradation de l'état des routes, notamment le phénomène des ralentisseurs anarchiques, Talaï a rappelé l'instruction interministérielle

(Transports et des Travaux publics et Intérieur et des Collectivités locales), promulguée en mai dernier, relative à la mise en conformité des ralentisseurs réglementaires et la suppression des ralentisseurs anarchiques, mission qui a été confiée aux collectivités locales.

Répondant à d'autres questions sur les projets en arrêt, notamment le dédoublement de voies dans plusieurs wilayas du pays, le ministre a affirmé que ces projets «ont été gelés en attendant de réunir les moyens nécessaires ou leur révision», ajoutant que le secteur des transports «veille à travailler avec les bureaux d'études et les maîtres de l'oeuvre dans le respect de la législation en vigueur en matière de marchés publics». **K.N.**

Un homme «libre qui pensait juste»

Jean Ziegler rend hommage à Ahmed Ben Bella

Jean Ziegler, l'homme politique, altermondialiste et sociologue suisse, a rendu un vibrant hommage à l'ancien président de la République (1962-1965), Ahmed Ben Bella, le qualifiant d'homme «libre qui pensait juste».

Dans une tribune parue dans le mensuel *Afrique Asie* de décembre, intitulée *Merci Ahmed Ben Bella*, Ziegler a considéré que Ben Bella, décédé le 11 avril 2012 à l'âge de 96 ans, était «de haute stature et s'est tenu droit jusque dans son très grand âge», soutenant qu'au-delà de l'histoire maghrébine, «il appartient à l'histoire du monde».

«C'est lui qui a accueilli Che Guevara et les autres dirigeants de la Conférence tricontinentale à Alger, transformant ainsi la ville en capitale internationale de la solidarité», a précisé l'auteur du livre *Chemins d'espérance. Combats gagnés, parfois perdus et que nous reporterons ensemble* (Seuil, 2016).

Pour lui, l'ancien chef d'État algérien, qui aurait eu 100 ans le 25 décembre prochain, incarne, dans sa personne et dans sa vie, «presque idéalement les caractéristiques et

les qualités de la Révolution algérienne : intraitable volonté d'indépendance, courage physique et moral, finesse d'esprit maghrébine, attachement au bonheur, irrésistible désir de solidarité avec ses compatriotes et avec les peuples du monde».

Ziegler a rappelé, dans ce contexte, que «les insurgés algériens, dans une guerre atroce de sept ans, ont vaincu la plus puissante armée coloniale de leur époque. Ils ont conquis la liberté des leurs, construit une nation puissante et ouvert la voie à la décolonisation de l'Afrique toute entière».

Dressant son portrait, il relève que le défunt «n'était pas un grand intellectuel, mais un homme qui pensait juste», soulignant qu'en le côtoyant, il trouve que dans ses récits, Ben Bella était «totalement libre, exempt de toute forme de vanité ou de ressentiment».

«Plein d'un humour discret. Il était capable d'autocritique, qualité rare chez les anciens chefs d'État», allant jusqu'à avouer s'être «complètement» trompé dans sa politique agricole, en important aux pay-

sans algériens d'improductives fermes d'État selon «l'absurde» modèle soviétique.

Par ailleurs, l'homme politique suisse regrette que le défunt n'ait pas écrit ses mémoires, malgré ses tentatives auprès de lui, faisant constater que «de sa parole, hélas, il ne reste aujourd'hui que quelques discours et cette série d'entretiens qu'il a concédés à deux journalistes particulièrement tenaces de la télévision Al Jazira».

Sur un autre plan, M. Ziegler a rappelé, dans son hommage, que l'Algérie, une fois l'indépendance conquise, cette «nation indomptable», est devenue «la grande puissance de la Méditerranée méridionale».

«Mais des forces obscures, sinistres, mues par l'envie et la volonté de briser l'insoumise, ont tenté, durant une décennie sanglante, de détruire de l'intérieur l'Algérie souveraine», a-t-il soutenu, relevant que «l'Algérie a vaincu» et pour guérir ses plaies, réunifier la nation, le Président Bouteflika a promulgué une loi sur la réconciliation nationale «visionnaire». **G. L.**

Mouvements de libération en Afrique

L'Algérie a joué un rôle central

Les participants au colloque international sur «La contribution de l'Algérie à la décolonisation en Afrique», organisé, mardi à Alger, ont mis en exergue le soutien important de l'Algérie aux mouvements de libération en Afrique sur le triple plan diplomatique, politique et militaire. Dans son intervention sur «La dimension africaine de la guerre de Libération dans les chartes de la Révolution», M. Ameer Rekhila, universitaire, a souligné que la diplomatie algérienne a puisé ses principes des chartes ayant mené au déclenchement de la guerre de libération, à savoir la Proclamation du 1^{er} Novembre 1954, la plate-forme de la Soummam 1956, le programme de Tripoli (1962), la charte d'Alger (1964) et les chartes nationales de 1976 et 1986. «La plupart des chartes renfermaient plusieurs dimensions dont la dimension africaine», a indiqué M. Rekhila qui a cité pour référence le «programme de Tripoli qui a tracé l'avenir de l'Afrique et la charte d'Alger qui a consacré des aides au profit des mouvements africains». «L'indépendance de l'Algérie a constitué une menace pour la France en tant que force coloniale dans toute l'Afrique du fait que l'Algérie a noué des relations militantes avec les acteurs principaux sur la scène politique africaine et même en Asie et en Amérique latine», a précisé l'intervenant. La guerre de Libération algérienne, a-t-il ajouté, est devenue ainsi un «modèle à suivre» pour les peuples africains sous emprise coloniale. Pour sa part, M. Haroun El Rachid Aziz, chercheur sud-africain, a centré son intervention sur «La guerre de Libération et son impact sur la prise de conscience en Afrique» durant les années 1960 et 1990 du siècle dernier. C'est durant cette période que sont nés des leaders africains comme Nelson Mandela et autres dirigeants qui se sont imprégnés de la guerre de Libération algérienne pour mener leur combat pour la liberté, a-t-il expliqué.

M. Aziz estime que «la lutte des mouvements de libération émane de l'identité africaine», rappelant «les références intellectuelles liées à ces mouvements».

Dans une déclaration à l'APS, Abdelhakim Abdennacer, fils de l'ancien président égyptien, Djamel Abdennacer a qualifié la Révolution algérienne de «page glorieuse de l'histoire d'Égypte», ajoutant que «le peuple égyptien est fier de la Révolution algérienne dont il s'est inspiré». De son côté, un militant du mouvement populaire de libération d'Angola, Paulo Lara, fils du militant Lucio Lara a déclaré que «l'Algérie a apporté un soutien diplomatique à l'Angola à travers les rencontres entre militants angolais et algériens, à l'instar de Réda Malek, Ahmed Ben Bella et Houari Boumediene durant les années 1950 et 1960. Le colloque, auquel prennent part d'éminentes personnalités nationales et africaines ainsi que des universitaires, s'est poursuivi hier par l'adoption de la Déclaration finale. En marge du colloque, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra a visité, en compagnie des invités africains présents, une exposition de photos sur le parcours de la diplomatie algérienne.

Reda A.

Quel rôle pour le secteur de l'agriculture dans le contexte de la crise ?

Une nouvelle stratégie s'impose

Malgré les efforts colossaux consentis par les pouvoirs publics dans le soutien au secteur de l'agriculture, l'Algérie a encore du pain sur la planche pour consacrer dans sa plénitude le principe de la sécurité alimentaire et la logique du «tout-importation» prévalant actuellement.



Par Saâd Taferka

Le sujet revêt une importance stratégique dans la conjoncture actuelle, faite de rétrécissement des revenus pétroliers. La perspective qui se dessine pour le secteur agricole, est qu'il est censé jouer pleinement son rôle, avec les autres créneaux encore mal valorisés, de pourvoyeur de valeur ajoutée, d'emplois et de fiscalité.

Par-delà les subventions, qui ont touché pratiquement toutes les filières des productions animales et végétales dans leurs différents segments, la nouvelle stratégie qui ambitionne d'aller dans le sens de la réduction de la facture d'importation et de l'insécurité alimentaire est en train d'orienter ses efforts vers certains maillons de la chaîne qui n'étaient pas suffisamment pris en charge jusqu'ici. Il en est ainsi de la chaîne logistique, qui commence à bénéficier de ses premiers investissements conséquents, de l'industrie agroalimentaire et de la formation des agriculteurs. Un autre volet, qui était considéré un certain moment comme le parent pauvre de l'intervention des pouvoirs publics, à savoir la présence de l'administration agricole sur le terrain pour encadrer, vulgariser et suivre les investissements, a été abordé, en 2014, par l'ancien ministre de l'Agriculture, Abdelaouhab Nouri, en termes de «nécessité, pour les responsables locaux de l'agriculture et des forêts, d'être présents sur le terrain, d'écouter les préoccupations des fellahs, de les accompagner et des orienter. Les anciens réflexes administratifs et le confinement des responsables dans leurs bureaux doivent être bannis».

En tout cas, au vu de la situation économique du pays, caractérisée par une dépendance étroite vis-à-vis de la rente pétrolière, laquelle est en train de montrer ses limites historiques, et au vu également de la tendance mondiale au renchérissement des produits alimentaires, tout milite pour une diversification des activités économiques du pays (agriculture, tourisme, artisanat, nouvelles technologies de l'information et de la communication...). À l'intérieur même de ces secteurs, il y a nécessité d'une autre diversifica-

tion, celle qui touche les filières et les métiers.

Une vision pour diversifier l'offre

Pour ce qui est de l'agriculture, la diversification et l'augmentation de l'offre ne peut venir que de nouveaux investissements, intelligemment mis en œuvre. L'extension que sont en train de subir les périmètres irrigués, à la faveur de la réception de grands barrages hydrauliques, est une opération qui va déboucher, à terme, sur une offre diversifiée en matière de fruits et légumes, et même en matière de production animale. A moyen terme, l'Algérie compte atteindre 2 millions d'hectares de périmètres irrigués. La crise du lait, qui dure depuis la fin de l'année 2013, et qui a pris une proportion inouïe au cours de ces derniers mois, a conduit les potentiels investisseurs et les experts à réfléchir sérieusement à la meilleure manière d'assurer l'offre fourragère pour le cheptel bovin destiné à la production laitière. Car, le hic est à ce niveau là. L'offre fourragère «sauvage» dans les vaines pâtures et l'aliment industriel n'arrivent pas à faire assurer une alimentation complète et adaptée au cheptel. Il y a alors nécessité de procéder à la création de prairies vertes, ce qui requiert des investissements à la portée de l'Algérie, d'autant plus que l'élément essentiel dans cette équation, à savoir l'eau, commence à connaître une grande disponibilité. Demeureront les segments techniques (santé animale, bâtiments d'élevage...) et les circuits de commercialisation qui exigent plus de maîtrise et de discipline. Les Algériens se sentent réellement désarmés face à l'inflation des produits alimentaires, aussi bien ceux importés que ceux produits localement, particulièrement les produits hors saison. Si, officiellement, le chiffre de l'inflation ne dépasse pas actuellement le taux de 5,5% - parce qu'il est distribué sur l'ensemble des marchandises qu'elles soient alimentaires, vestimentaires, cosmétiques ou autres - les produits alimentaires ont subi un renchérissement exceptionnel depuis le début de le milieu de l'année en cours.

Complexité du marché mondial et faiblesse du produit national

Les explications fournies par les pouvoirs publics, aussi logiques qu'elles puissent être, ne peuvent consoler les ménages aux modestes revenus. Les justifications les plus couramment avancées et les plus «intelligibles», même si elles sont reçues avec amertume et un air dubitatif, sont celles afférentes aux perturbations du marché mondial des produits alimentaires, marché duquel notre dépend totalement. On a greffé à cet argumentaire le phénomène de la dévaluation du dinar (près de 30% en 2 ans), désignée dans les cercles de la haute administration par l'euphémisme terme de «dépréciation»; le résultat étant le même, c'est-à-dire que les importateurs mettent plus de dinars pour acquérir leurs marchandises sur le marché mondial; ce que le consommateur payera en dernière instance de sa poche. A cela s'ajoutent les données de la loi de finances 2017, adoptée la semaine passée par l'APN, qui accable de plusieurs taxes, à commencer par la TVA, les produits de consommation des ménages.

De telles réalités, dures à vivre par les populations désargentées, ne seraient pas évoquées et ces raisons ne seraient pas invoquées, si l'Algérie avait une agriculture performante, capable de faire vivre sa population. Avec une facture alimentaire, qui avait atteint plus de dix milliards de dollars jusqu'en 2014, la sonnette d'alarme a été tirée non seulement par des experts ou des opposants politiques, mais également par des officiels et des acteurs du secteur de l'agriculture. Dans le cadre des prochaines élections législatives, le sujet pourra-t-il bénéficier d'une attention soutenue lors de la campagne électorale ? Jusqu'ici, au niveau parlementaire, les constats dépassent largement les propositions de sortie de crise. On monte en épingle les importations historiques qui ont eu lieu pendant les 10 dernières années; on met en relief l'importation de certains fruits exotiques et de produits de conserves qui auraient pu être fabriqués en Algérie, pour peu que le segment agroalimentaire fasse

l'objet d'un intérêt soutenu. Certains de ces acteurs politiques versent dans un humour de mauvais aloi, d'autres, en revanche, s'inquiètent légitimement en appelant à un réveil salutaire de l'agriculture algérienne. En tout cas, avec les chaînes qui se forment, chaque jour au petit matin, devant les vendeurs de lait en sachet, et les bousculades et rixes qui s'ensuivent, il est impossible que le sujet soit évacué des discours de campagne. Le sachet de lait, subventionné par l'État, est devenu presque introuvable. L'importation de cheptel bovin producteur de lait (vaches et génisses) n'a presque pas cessé depuis le début des années 2000. Mais l'impact sur l'offre demeure presque nul. L'État subventionne les producteurs de lait cru au point où, un certain moment, la production ne trouvait pas de collecteurs. Depuis quelques années, des jeunes ont bénéficié de crédit Ansej pour exercer dans l'activité de la collecte de lait avec des minicitermes réfrigérées sur pick-up. La situation s'est quelque peu améliorée, sans pour autant que la crise soit complètement résorbée, et pour cause. La moyenne de la production annuelle en lait est de 800 millions de litres à l'échelle du pays, alors que les besoins en matière de consommation sont estimés entre 5 et 6 milliards de litres par an. L'Algérie importe la différence, soit trois plus de quatre milliards de litres, sous forme de poudre de lait sur les marchés mondiaux pour satisfaire les besoins de consommation de ces populations. Si l'Algérie décide de rompre cette fâcheuse dépendance, elle est appelée, d'après certains calculs, à mobiliser 700 000 vaches laitières pour produire quelque 4 milliards de litres par an. Pour alimenter ce cheptel en fourrages, il faudra une superficie d'environ 250 000 ha de prairies irriguées. A considérer les différentes importations de l'Algérie, même certains produits, réputés comme étant fabriqués dans notre pays, ils ne le sont que partiellement. Il est de même pour certains produits de la ferme, à l'image du poulet et des œufs. Vaccins, aliments, batterie et autres intrants sont généralement importés pour assurer le cycle complet du poulet de chair.

Se mettre au diapason du marché mondial

Même si, en l'espace de quinze ans, beaucoup d'efforts ont été accomplis, l'environnement mondialisé a subi, à son tour, de telles transformations qu'il n'est pas aisé à un pays comme l'Algérie de s'y faire une place. L'exemple le plus parlant dans ce domaine est sans aucun doute la viticulture et la commercialisation du vin. Après les arrachages auxquels avaient procédé les autorités pendant les années 1970 du siècle dernier - où l'argument religieux a été fortement appuyé par la griserie pétrolière qui n'a cure d'autres ressources-, l'erreur a été reconnue dès la mise en place du Plan national de développement agricole (Pnda), à la fin des années 1990. L'État distribua de fortes subventions pour ce secteur, particulièrement à l'ouest du pays (Aïn Témouchent, Mostaganem, Tlemcen, Sidi Bel Abbès...). En l'espace de trois à quatre ans, les anciennes parcelles viticoles repré-

rent vie après avoir été gravement érodées par un inutile emblavement de céréales. Ce sont des généralement des régions à étage bioclimatique semi-aride, avec pas plus de 400 mm de pluie par an, qui plus est, est mal répartie dans l'année). La vaste verdure par laquelle se sont, une nouvelle fois, embellies ces parcelles donne toute de suite l'impression de richesse et d'opulence. Il faut pourtant se détromper. La reprise de l'activité viticole, soutenue via le préfinancement de l'Office national de commercialisation des produits vitivini-coles (Oncv) s'est heurtée à une multitude de problèmes au point de faire désister certains producteurs de ce créneau, connu jadis pourtant pour sa rentabilité (c'est le second pétrole de l'Algérie, disait-on au début de l'Indépendance). C'est que, l'Algérie étant absente dans cette activité sur le terrain pendant un quart de siècle, et absente aussi sur les marchés mondiaux qui ont pu apprécier le produit algérien pendant plus d'un siècle, les goûts et les tendances gastronomiques ont évolué sans nous. Il faudra plusieurs années pour se réinstaller sur le marché en intégrant les nouvelles tendances de consommation et les nouveaux acteurs qui supplantent l'Algérie en matière d'exportation. Sur le plan du processus de production, l'Algérie a perdu les traditions de travail et la main-d'œuvre professionnelle. Où sont les tailleurs de la vigne ? Où sont les bons pépiniéristes ? Quels sont les greffons et les porte-greffes les mieux indiqués pour le sol et le climat de nos régions ? Où sont les connaisseurs en matière de traitement phytosanitaires ? Enfin, que devient le parc de caves de pressage de raisins hérité de la colonisation ? Une grande partie a cessé de fonctionner depuis plus de 20 ans. Les équipements sont rouillés et détruits. Résultat: le produit souffre, et perd de sa qualité, avant d'avoir accès à la presse. Autrement dit, c'est toute une tradition qui a été perdue et qu'il n'est pas facile de restaurer, sachant qu'elle s'étend sur toute une chaîne de stations, depuis la pépinière jusqu'aux négociations sur les marchés mondiaux du vin.

L'étape de la transformation et celle du conditionnement pour une éventuelle exportation se posent également pour l'huile d'olive. L'Algérie a fortement investi dans l'oléiculture, jusqu'au nord Sahara et sur les Hauts-Plateaux (El Oued, Biskra, Laghouat, Djelfa...), sans que les équipements de transformation (huileries) suivent et sans que la filière de conditionnement et de labellisation soit au niveau des exigences du marché mondial. L'Algérie, pourtant, n'a pas d'autre choix- aussi bien dans le domaine de la viticulture que dans celui de la phoeniculture (production de dattes) et d'autres produits agricoles - que d'aller de l'avant, d'explorer toutes les pistes, de faire valoir ses potentialités qui sont immenses, et de faire de l'agriculture une assise solide de l'économie algérienne, à côté de l'industrie, du tourisme et des autres activités pérennes. La diversification économique et la sécurité alimentaire ne devraient pas rester un vain mot ou une simple profession de foi déclinée à l'occasion d'une campagne électorale.

S.T.

Pour réaliser les objectifs de développement

Créer un climat de confiance entre investisseur et pouvoirs publics

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui, a mis en avant mardi à El Bayadh la nécessité de créer un climat de confiance entre les investisseurs et les pouvoirs publics afin de concrétiser les objectifs escomptés du nouveau modèle économique et atteindre un niveau de partenariat avantageux.



« Il est primordial de créer un climat de confiance entre les pouvoirs publics et les investisseurs afin de réaliser les objectifs escomptés du nouveau modèle économique approuvé par le gouvernement et le Conseil des ministres », a affirmé le ministre qui inspectait la zone d'activité du chef lieu de wilaya d'El Bayadh.

« Toutefois, si une infraction au cahier de charges est constatée ou s'il est établi que le souscripteur à un investissement n'a pas l'intention de mettre en oeuvre son projet, des mesures seront adoptées », a averti le ministre rappelant que ce point avait été examiné lors d'un atelier de la rencontre gouvernement-walis.

Selon M. Bedoui, il appartiendra au Wali d'adopter les décisions qui s'imposent.

Il a réaffirmé son souci d'ap-

porter l'aide et l'accompagnement nécessaires aux investisseurs sincères. « L'ère de l'accès au foncier juste pour le foncier est révolue », a-t-il insisté ajoutant que le système de concession était une véritable garantie pour tous les investisseurs.

Le ministre de l'intérieur et des collectivités locales a salué la dynamique enregistrée au niveau de la wilaya d'El Bayadh exhortant les responsables locaux à maintenir cet élan pour une exploitation optimale de tout le potentiel de la wilaya.

M. Bedoui a procédé à la pose de la première pierre du projet de réalisation d'une usine de laiterie, le première au niveau de la wilaya, inscrite au titre de l'investissement privé pour un montant de 92 millions de DA et d'une importante capacité de production de lait et de ses dérivés. Cette structure

devra favoriser la création de 84 emplois.

Il a remis le contrat de concession au profit du groupe Mahieddine Tahkout, pour l'exploitation d'une usine de fabrication de chaussures désaffectée depuis les années 1990.

A cette occasion, l'investisseur Mahieddine Tahkout a annoncé le projet de réalisation de la 1^{ère} usine de fabrication de moteurs de voitures et des boîtes à vitesse dans le cadre d'un partenariat entre l'Algérie et la Chine, conformément à la règle 49/51 avec le groupe chinois (Dfisk), pour un montant de 50 millions de dollars.

L'usine, classée 13^e à l'échelle internationale, devrait produire entre 20 000 et 25 000 voitures utilitaires de quatre marques différentes, contre deux types de véhicules touristiques, l'entrée en service étant prévue après près de six mois,

selon les explications fournies par le promoteur du projet à la délégation ministérielle.

M. Bedoui a inspecté le service d'émission de documents biométriques relavant de la commune d'El Bayadh et inauguré un établissement hospitalier dans le cadre d'un investissement privé. Il s'agit du premier établissement au niveau de la wilaya. Le ministre a reçu des explications sur le nouveau pôle urbain de la ville d'El Bayadh d'une superficie de 221 ha, et d'une capacité de 9 300 unités de logements toute formule confondue, dont 2 694 ont été réalisées jusqu'à présent.

La visite du ministre de l'Intérieur et des collectivités locales dans la wilaya d'El Bayadh sera clôturée par une rencontre avec les élus, les cadres locaux et les représentants de la société civile.

Reda A.

Produits agricoles

La labellisation pour une plus-value sur le marché international

La labellisation des produits agricoles destinés à l'exportation assurera une plus-value sur le marché international, a-t-on souligné, mardi à Tizi Ouzou, lors d'une journée d'information sur la labellisation des produits agricoles et les problèmes liés à l'exportation.

Lors de cette rencontre organisée par la direction locale des services agricoles (DSA) en collaboration avec la Chambre d'agriculture et les services des Douanes, et qui s'est déroulée à l'Institut de technologie moyen agricole spécialisé en agriculture de montagne (Itmas), les organisateurs ont expliqué les avantages de mettre sur le marché mondiale un produit labellisé.

« Les marchés européen et américain sont très exigeants et favorisent les produits labellisés qui sont des produits identifiés. De plus, un produit labellisé à une meilleure valeur marchande qu'un autre qui ne l'est pas » ont expliqué Nouara Abbès qui représente la DSA et Mohamed Hadj Ali, inspecteur divisionnaire des Douanes.

La labellisation de Deglet Nour de Biskra a eu un impact positif sur l'exportation de ce produit agricole spécifique à l'Algérie, ont ajouté ces deux intervenants pour expliquer aux oléiculteurs, apiculteurs et producteurs et transformateurs de lait présents à cette rencontre, l'importance de cette démarche.

La wilaya de Tizi Ouzou enregistre une importante production en huile d'olive, lait cru et miel. Ces produits ainsi que la figue sèche, une filière qui se développe ces dernières années, peuvent être proposés à la labellisation a indiqué Karim Koraba, du service organisation de la production et appui technique.

Celui-ci a rappelé que la campagne agricole 2015/216 a été marquée par la production de plus 167 millions de litres de lait cru, de 4910 qx de miel, 534 642 qx d'olives qui ont donné plus de 10 millions de litres d'huile.

Pour sa part, M. Hadj Ali a rappelé les mesures décidées par l'Etat pour faciliter et encourager l'exportation des produits agricoles algériens et expliqué la procédure de dédouanement des marchandises destinées au marché international.

H. E.

Journée internationale des personnes handicapées

Ooredoo engagé aux côtés des personnes handicapées

Ooredoo, entreprise citoyenne et fidèle à ses engagements, célèbre la Journée internationale des personnes handicapées, coïncidant avec le 3 décembre de chaque année.

Afin de marquer cette date, Ooredoo en partenariat avec la Fédération algérienne des personnes handicapées (Faph) a lancé une campagne de communication diffusée à travers la radio et le Web autour de l'importance d'œuvrer à l'insertion sociale et professionnelle de ces citoyens en mettant en exergue leur rôle déterminant et leur apport dans l'édification de l'Algérie.

Mme Atika El Mameri, présidente de la Faph rappelle dans ce sens que « les personnes handicapées ont les mêmes droits que tous les citoyens. Accompagnons-les tous ensemble pour qu'ils participent avec nous à construire notre Algérie telle que nous la rêvons... »

Communiqué

Filière lait à Batna

Sécheresse et cherté des fourrages derrière le recul de la collecte

Les quantités collectées de lait dans la wilaya de Batna ont régressé à 27,4 millions litres au cours des 10 premiers mois de 2016, contre 49 millions litres durant la même période de 2015, a indiqué le directeur des services agricoles, Kameleddine Benseghir.

La sécheresse et la cherté des fourrages ont amené nombre d'agriculteurs à réduire leurs troupeaux provoquant ce recul de la quantité de lait collectée, selon la même source qui note que le cheptel concerné par le programme de collecte qui comptait en 2015 quelque 12 000 vaches laitières, a baissé à 10 300 têtes, soit 1.700 bovins de moins.

A la fin de l'année en cours, les quantités collectées devront atteindre entre 33 millions et 35 millions litres, soit près de la

moyenne nationale de collecte qui est de 25%, a noté ce même cadre.

L'opération de collecte de lait à Batna implique 1 189 éleveurs et 60 collecteurs qui approvisionnent neuf laiteries dont quatre à Batna (une publique et trois privées) et le reste en dehors de la wilaya, a ajouté le DSA.

La production globale de lait cru et reconstitué a atteint depuis le début de l'année en cours dans la wilaya de Batna 172 millions de DA, a relevé M. Benseghir qui a souligné que la distribution du lait dans la wilaya de Batna n'a pas souffert de perturbation et une partie de la production a été même commercialisée dans d'autres wilayas.

Celle de Batna dispose actuellement d'une laiterie publique Laiterie Aurès rele-

vant du groupe Giplait avec une capacité de 190 000 litres/jour et trois autres laiteries de statut privées opérationnelles à El Madher (60 000 litres/jour), Aïn Touta (4 500 litres/heure) et Timgad (500 litres/heure), selon la direction des services agricoles.

Un projet d'investissement privé a été lancé dernièrement à Timgad pour la création d'un élevage de 1 400 vaches laitières et la production du lait en poudre actuellement importé par le pays.

La filière lait a connu un développement considérable au cours des 10 dernières années dans la wilaya de Batna qui compte désormais plusieurs bassins laitiers à El Madher, Bitam, Seriana, Merouana, Barika et Batna, contre un seul bassin (à El Madher) jusqu'il y a peu.

H. R.

Logement à Tipasa

Des programmes ambitieux et des espoirs en suspens...

Le logement à Tipasa fait partie des secteurs les plus actifs en terme de volume de programmes en réalisation, ces dernières années, au moment où les espoirs des citoyens en un logement décent demeurent tributaires du rythme de concrétisation, généralement «lent», à constaté l'APS.



Ce constat est partagé par l'exécutif et de nombreux citoyens de la wilaya, aspirant depuis des années à un logement au niveau de l'un des nombreux chantiers «inachevés», de la région.

Le projet des 660 logements publics locatifs (LPL) de la ville de Tipasa, achevé depuis trois ans, en fait partie, et pour cause, ces logements ne peuvent pas être attribués à leurs bénéficiaires «faute d'aménagements nécessaires pour leur viabilisation».

Nabil D, un père de trois enfants, fait partie de ces «bénéficiaires potentiels», dont l'attente dure depuis des années. Une attente qu'il tente d'adoucir, a-t-il indiqué à l'APS, par des visites régulières au chantier de ces 660 LPL, en vue de constater de visu le taux d'avancement de leurs travaux.

«Parfois, je prends toute ma petite famille avec moi, et on y effectue un tour, histoire de raviver l'espoir d'habiter un jour dans l'un de ces logements», a-t-il ajouté.

Cet espoir «en suspens» est le lot d'un autre citoyen, bénéficiaire d'un logement promotionnel

public, dans la ville de Tipasa, dont le taux d'avancement est «extrêmement lent», selon l'interlocuteur, en dépit du fait que «l'unité coûte plus de 10 millions de DA, et qu'aucun problème d'argent ne se pose, à ce titre», a-t-il déploré.

Selon les données fournies par la wilaya, Tipasa compte près de 13 000 logements achevés, et attendus à la distribution en 2017.

Cependant, ces logements repartis sur tout le territoire de la wilaya, sont «non viables, car manquant de travaux d'aménagement».

Le manque de foncier constructible est à l'origine du non lancement de près de 18 000 unités de logements, de différentes formules à Tipasa, selon le directeur du Logement, Mohamed Merdjani, qui a, néanmoins, signalé le règlement par les services concernés des dossiers de nombreuses assiettes foncières affectées à l'implantation de ces logements.

Selon M. Merdjani, les services conjoints du logement, des services agricoles et des domaines sont parvenus au règlement des dossiers relatifs aux

assiettes d'implantation de 9 730 logements, dont les dossiers de 2 110 unités ont été introduits auprès de la commission interministérielle, chargée du reclassement des terres agricoles en terres constructibles.

Sur un programme global de 75 219 logements affectés à Tipasa, au titre des deux derniers quinquennaux, un taux de 34% est représenté par des unités LPP.

Depuis la fin 2015, les services concernés de la wilaya ont introduit les dossiers de 9 730 logements en manque de foncier, auprès de la dite commission.

Sur ce total de logements, dont le problème de foncier a été réglé, le responsable a cité le programme Aadl/Cnep de 2013 (englobant 5 400 unités), dont seules 600 unités ont été lancées en travaux sur un site à Chaâbia (Koléa), alors que 2 350 autres viennent de voir leur problème de foncier réglé.

Un autre programme Aadl/Cnep de 5 925 unités, pris en charge au titre de la formule Assur-Immo, depuis 2003, et non lancé à ce jour, est en cours d'aplanissement, est-il signalé de même source.

Par ailleurs, la wilaya accuse un retard dans le lancement d'un programme de 2 278 logements promotionnels publics, à cause d'un manque dans la demande exprimée sur cette formule d'habitat.

Selon M. Merdjani, le programme de 75 219 logements affectés à Tipasa, au titre des deux derniers quinquennaux, englobe également un taux de 25% d'aides à la construction rurale, dont un certain nombre n'a pas été encore consommé par quelque communes.

Néanmoins, plus de 45 000 unités de logement sur le total sus cité ont été réalisées, au moment où des travaux sont en cours pour le parachèvement de près de 9 000 autres. Parallèlement, la distribution de près de 13 000 LPP est prévue début 2017.

Selon les services de la wilaya, il sera attribué, aux bénéficiaires, des décisions de pré-affectation, dans l'attente de la fin des travaux d'aménagement de leurs logements, en plus de la mise en place d'une commission afin de coordonner l'action entre toutes les parties concernées par cette opération.

Y. L.

Bouira
Plus de 8 000 logements réalisés et attribués

Plus de 8 000 logements tous types confondus ont été réalisés et attribués à leurs bénéficiaires dans le cadre des différents programmes quinquennaux à travers la wilaya de Bouira, a indiqué le wali, Mouloud Chérifi.

«Exactement 8 812 logements toutes formules confondues ont été réalisés et attribués à leurs bénéficiaires durant ces dernières années», a précisé le premier magistrat de la wilaya lors d'une émission à la radio locale de Bouira.

Il a fait savoir que 1 800 autres unités seront distribuées à leurs bénéficiaires d'ici à la fin de l'année en cours (2016) et ce à travers les différentes communes que compte la wilaya de Bouira, où des commission de daïras prendront en charge les opérations de l'attribution, a-t-il tenu à préciser.

Malgré l'ampleur des programmes engagés par l'Etat dans cette wilaya du centre du pays, Bouira enregistre une forte demande en matière de logement, dont près de 15 000 demandes avaient été introduites ces dernières années au niveau des services concernés, selon la direction de logement et de l'équipement (Dlep).

Par ailleurs, certains projets de logements souffrent au niveau de la wilaya de Bouira, où quelques entreprises réalisatrices ont arrêté leurs travaux pour réclamer leurs dus auprès des services de la wilaya, alors que d'autres projets accusent d'importants retards pour des raisons de foncier ou contraintes techniques et administratives.

La wilaya de Bouira a bénéficié depuis 2005 d'un quota global de plus de 84 000 logements toutes formules confondues, dont l'habitat rural s'est taillé la part de lion avec un programme de plus de 40 000 unités réparties sur l'ensemble des différentes communes, a fait savoir le même responsable.

T. L.

De nombreuses réalisations dans les travaux publics

Le secteur des travaux publics à Tipasa a été destinataire, au titre des deux derniers quinquennaux, d'une enveloppe globale de plus de 105 milliards de dinars, indique-t-on mardi dans un communiqué rendu public par la wilaya.

Cette dotation a principalement servi à la réalisation de la voie express Bou Ismaïl-Cherchell, mais aussi d'autres routes ayant permis de désenclaver les zones montagneuses de la wilaya. Cette enveloppe a également servi à l'extension des ports de pêche de Cherchell et de Gouraya, ajoutés à la même source.

Outre le programme complémentaire de 2014, la wilaya a été affectée d'une enveloppe de 105,7 milliards de DA, au titre des deux derniers quinquennaux, ayant servi à la réalisation de nombreuses nouvelles infrastructures de base, selon le communiqué de la wilaya ayant clôturé le dernier conseil exécutif présidé par le wali, Moussa Ghelâï.

Parmi les réalisations concrétisées au titre de cette enveloppe, le document cite la voie express Bou Ismaïl-Cherchell-Tipasa, sur une distance de 75 km, parallèlement à 70 ouvrages d'art, ajoutés aux actions de réhabilitation d'un

linéaire de 825 km de routes de la wilaya, d'une longueur globale de 1 482 km, dont 896 km de routes communales, 265 km de chemins de wilaya, 246 de routes nationales et 75 km de voies rapides (autoroutes). Vu le caractère agricole de la région, constituée à 54% de zones montagneuses, une partie de cette dotation financière a été destinée à la réalisation de 150 km de routes pour le désenclavement des zones montagneuses de l'ouest de la wilaya.

Dans le secteur de la pêche, des montants de cette enveloppe budgétaire ont servi au réaménagement et à l'extension du port de

pêche de Cherchell, dont la structure a été élargie à 1 115 mètres linéaires, et 6 ha vers la mer, parallèlement à l'aménagement du port de pêche de Tipasa et à la promotion du port de Gouraya, d'un abri de pêche à un port de pêche de 852 mètres linéaires. D'autres opérations de protection de villes côtières et d'études de réalisation d'abris de pêche à Damous et Khemisti ont été également concrétisées grâce à la même enveloppe budgétaire.

Selon un rapport de la direction de travaux publics locale, la densité de la population dans la wilaya de Tipasa est élevée comparative-

ment à la moyenne nationale, soit 363 habitants au km², contre une moyenne nationale estimée à 163 habitants/km².

Au vu de ses aspérités montagneuses difficiles, la wilaya de Tipasa enregistre, en outre, un grand nombre d'ouvrages d'art, soit 10 pour 100 km, contre une moyenne nationale estimée à huit ouvrages d'art pour 100 km.

Le coût de réalisation d'un kilomètre de route à Tipasa est de 9 millions de DA, contre une moyenne nationale de 8 millions de DA, ajoute le communiqué émanant de la wilaya.

T. O.



Constantine

Lancement avant la fin de l'année du projet du complexe animalier



Le projet de réalisation d'un complexe animalier moderne dans la région de Oued H'mimime, située non loin de la commune d'El Khroub (Constantine) sera lancé "avant la fin de l'année en cours", a indiqué, mardi, à l'APS le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC), le Pr Abdelhamid Aberkane.

Une rencontre de «grande ampleur» est prévue le 12 décembre prochain à El Khroub pour finaliser le projet a précisé le responsable détaillant que le rendez-vous réunira différents partenaires économiques entre éleveurs, bouchers, représentants du mouvement associatif, des services de la wilaya, et des ministères de l'Agriculture, du Développement Rural et de la pêche ainsi

que l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville ainsi que des entrepreneurs.

Il a, dans ce contexte, mis en exergue l'apport de ce projet qualifié de "structurant et capital" pour la commune d'El Khroub, deuxième plus grande ville en matière de densité démographique, dans la wilaya de Constantine.

L'APC d'El Khroub a réservé un montant prévisionnel de 180 millions de dinars sur le budget communal de 2016 pour la réalisation de ce complexe animalier a encore ajouté M. Aberkane, soulignant que l'APC d'El Khroub œuvre à développer un partenariat avec le département de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche et celui de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville autour de ce projet pour trouver des capitaux.

M. Aberkane, affirmant que ce projet consacrera "une activité ancestrale" dans la commune d'El Khroub a précisé que les travaux effectifs de réalisation de ce complexe animalier, présentant "des commodités plus importantes et attractives" que l'actuel marché à bestiaux, un site centenaire, implanté en plein cœur du tissu

urbain de la commune d'El Khroub, s'étaleront sur environ deux ans.

Ce complexe prévu à Oued H'mimime, à El Fentaria, précisément, à 2 km seulement d'El Khroub, totalisant une superficie de 6 hectares comptera un ensemble de structures d'accueil modernes et de vente d'animaux, de quais d'embarquement, un abattoir moderne, des locaux pour transférer les écuries, ainsi qu'un local aménagé pour accueillir une foire agricole en vue de "développer le caractère agricole traditionnel de la ville du Khroub", a-t-il encore soutenu. L'édile a également indiqué que l'ancien site, le marché à bestiaux d'El Khroub, d'une superficie de 8 hectares, considéré, comme un "point noir" du fait qu'il soit au cœur de la ville, sera réaménagé pour abriter de nouvelles infrastructures en mesure d'inscrire la ville dans "la modernité". Il est notamment question d'y déployer un espace monétaire et financier en créant une place d'échanges et de finances, des surfaces économiques, des assurances et des espaces numériques destinés aux jeunes.

R. C.

Souk Ahras

Lait cru à profusion et déficit en unités de transformation

La filière lait dans la wilaya Souk Ahras connaît depuis quelques années une production de lait cru en courbe ascendante en dépit de la persistance du déficit en unités de transformation, a noté le directeur des services agricoles (DSA), Abderahmane Mansouri.

Durant la saison 2015-2016, la wilaya a produit 110 millions litres de lait cru dont 50 millions litres ont été collectés par 11 laiteries dont deux se trouvent à Souk Ahras avec une capacité cumulée de seulement 68.500 litres par jour, alors que les 9 autres unités actives dans les wilayas voisines de Constantine, Annaba, Oum El Bouaghi, Tébessa, El Tarf et Bejaia, a souligné le même responsable. Cette production est assurée par 5.500 éleveurs exploitant 50.200 vaches laitières dont 9.000 de races importées, 12.200 vaches hybrides et 29.000 vaches de races locales. 220 de ces

éleveurs sont intégrés au programme de collecte, note le DSA.

Pour booster la filière lait, la wilaya de Souk Ahras a avalisé la création de neuf nouvelles unités de transformation de lait et de production de fromages et dérivés laitiers de Sadrata, Bir Bouhouche, Taoura et Souk Ahras, assure M.Mansouri qui indique que les travaux de réalisation de certaines de ces laiteries ont démarré et seront opérationnelles vers fin 2017. L'insuffisance du suivi vétérinaire, la désorganisation du réseau de collecte, la persistance des élevages traditionnels et le faible recours aux herbes vertes dans l'alimentation des vaches laitières constituent les principales entraves à une relance durable de la filière, de l'avis de nombre de professionnels.

La DSA a remplacé l'Office national du lait dans le versement de l'aide publique accordée aux éleveurs (12 DA par litre), col-

lecteurs de lait (5 DA par litre) et aux laiteries (5 DA par litre), a encore relevé M. Mansouri. Pour le président de la Chambre de l'agriculture, Mohamed Yazid Hambli, faire évoluer la filière vers des niveaux plus élevés d'organisation et de production exige de gros investissements dans les activités de la transformation d'où la persistance de la pratique traditionnelle d'élevage bovin. Le même cadre propose dans cette perspective la création de coopératives de collecte de lait, de fromageries ainsi que la «libéralisation» du prix du lait qui sera tributaire de la qualité, de sorte à inciter les éleveurs à «travailler davantage sur la qualité» et à s'orienter vers la production de fourrages verts. Ceci conduirait, à terme, à réduire progressivement le soutien public au lait et à minimiser les importations de lait, de l'avis de professionnels dans cette filière.

R. M.

Médéa

Une autorisation pour assurer l'approvisionnement en gaz butane

■ Une autorisation spéciale sera accordée aux communes de la wilaya de Médéa pour assurer l'approvisionnement des foyers en bonbonnes de gaz butane et éviter ainsi d'éventuelles pressions sur ce produit, à l'approche de la saison hivernale, a indiqué le chef de l'exécutif, lors d'une tournée à travers les communes de la daïra d'Ouled Antar, sud-ouest de Médéa.

Cette mesure concerne, à titre exceptionnel, les communes dépourvues de gaz naturel, notamment celles situées en zones montagneuses enclavées qui ne sont pas encore raccordées au réseau local de distribution de gaz naturel, a-t-il déclaré, à l'issue de sa visite à «Kherbet Hellal», commune d'Ouled Hellal, à 91 km au sud-ouest du chef-lieu de wilaya.

Pour garantir la disponibilité de ces bonbonnes de gaz et empêcher toute spéculation sur ce produit, les communes sont autorisées à s'approvisionner auprès des centres enfumeurs de la région, en l'occurrence celui de Zoubiria, pour la partie sud, Beni-Slimane, pour les communes de l'est, Mezghena, nord-est, et, enfin, Médéa, pour les communes situées au centre et l'ouest de la wilaya.

L'autorisation accordée aux communes de s'approvisionner directement au niveau de ces centres enfumeurs devrait permettre à des milliers de foyers de passer un hiver moins difficile que les précédentes années, marquées par de graves tensions sur le gaz butane, en particulier dans les zones de montagnes et les vastes étendues steppiques où le prix de la bonbonne de gaz, quand il est disponible, était souvent cédé deux à trois fois son prix.

Il est à signaler que pas moins de 630 foyers de la commune d'Ouled-Hellal sont programmés pour bénéficier de gaz naturel, au titre de la deuxième tranche du programme quinquennal 2010-2014.

Les travaux de raccordement entamés au niveau du chef-lieu de la commune et l'agglomération urbaine secondaire de «Kherbet-Hellal», qui culmine à plus de 1300 mètres d'altitude, enregistrent un taux d'avancement de l'ordre de 28%, selon les explications fournies par le directeur de l'énergie, à l'occasion de la visite du wali à la daïra d'Ouled Antar.

R. R.

M'sila

Le MSAN sera généralisé avant la fin de l'année

■ La généralisation du système MSAN, ou nœuds d'accès multiservices de nouvelle génération, à travers la wilaya de M'sila se fera avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris, mardi, des services d'Algérie télécom (AT) de la wilaya.

La migration de l'ancien système, vers le MSAN, servant à la téléphonie et l'Internet, notamment, s'est faite graduellement a précisé la même source détaillant que 70% des abonnés d'Algérie télécom dans la capitale du Hodna accèdent actuellement aux différents services des technologies de l'information et de la communication (TIC), à travers le système MSAN.

La même source a également détaillé que plus de 120 stations MSAN ont été installées au profit de 58 400 abonnés d'AT, répartis à travers les 38 communes des 47 que compte la wilaya de M'sila.

La direction locale d'Algérie télécom a, d'autre part, indiqué qu'au cours des quatre (4) dernières années, pas moins de 1700 km de fibres optiques ont été installés pour consolider cette nouvelle technologie liée à la téléphonie et l'internet.

Des stations de 4 G pour la téléphonie fixe et l'Internet de très haut débit ont été également installées dans plusieurs régions enclavées de la capitale du Hodna, a-t-on encore noté faisant part de l'impact de ses équipements dans l'amélioration substantielle de la qualité du réseau des télécommunications au niveau des zones ciblées.

Reda A.

CONFLITS ▶▶

Etats-Unis

Daech s'attribue l'attaque sur un campus de l'Ohio

L'assaillant qui a fait 11 blessés lundi sur un campus de l'université de l'Ohio était un «soldat de l'Etat islamique», selon l'agence de propagande du groupe ultra-radical, qui a ainsi mis en avant mardi l'attractivité de ses appels aux attaques isolées.



Le jeune homme, qui a été abattu par la police, a «mené son opération en réponse aux appels à cibler les citoyens de pays de la coalition internationale» qui combat les jihadistes en Irak et en Syrie, a indiqué une «source» anonyme à l'agence Amaq, citée par Site, le centre américain de surveillance des sites jihadistes.

Abdul Razak Ali Artan, identifié comme un étudiant d'origine somalienne de l'établissement visé dans le nord des Etats-Unis, a blessé lundi matin 11 personnes dont une grièvement, en percutant un groupe de piétons en voiture, avant de sortir de son véhicule pour

agresser les passants armé d'un couteau de boucher.

La police locale, désormais épaulée par la police fédérale (FBI), n'a pour l'instant pas écarté la piste terroriste.

Les autorités pensent d'ailleurs que l'étudiant en troisième année de gestion logistique s'est imbibé de la propagande terroriste, selon CNN, qui cite des sources anonymes.

«Tout le monde continue de se remettre, évidemment, de dépasser le traumatisme lié aux événements d'hier», a expliqué mardi, Andrew Thomas, le responsable du centre médical de l'université de l'Ohio où certains des blessés de la veille ont été pris en charge.

Les cours ont repris à l'université et seuls trois des 11 blessés sont toujours hospitalisés, a-t-il précisé lors d'une conférence de presse.

«Le temps aidera, mais je pense qu'à certains égards, toute l'université sera changée par cela», a jugé Andrew Thomas.

Avec la publication d'Amaq mardi sur la messagerie sécurisée Telegram, l'Ei revendique une nouvelle attaque inspirée par son idéologie et sa stratégie d'incitation à l'acte solitaire.

L'étudiant, selon plusieurs médias américains, avait ainsi proféré des menaces contre les Etats-Unis sur Facebook peu avant son passage à l'acte.

«Je n'en peux plus. Amérique ! Cesse ton ingérence dans les pays étrangers, surtout dans la «Oumma» (communauté, Ndlr) musulmane. Nous ne sommes pas faibles, souviens-toi de ça», explique, selon la chaîne ABC, une publication sur une page Facebook qui a été désactivée après les faits. «Nous ne vous laisserons pas en paix tant que vous ne laisserez pas les musulmans en paix».

L'Etat islamique a revendiqué par le passé plusieurs attaques ou attentats sur le sol américain, dont les auteurs avaient des liens plus ou moins évidents avec l'organisation jihadistes.

L'attaque la plus récente, et la plus semblable à celle de lundi, s'est déroulée mi-septembre dans un centre commercial du Minnesota. Elle avait été menée par un Américain d'origine somalienne «radicalisé», qui avait blessé au couteau dix personnes. L'acte, qui avait une première fois braqué les projecteurs sur la discrète communauté somalienne aux Etats-Unis, avait été revendiqué par l'Ei.

Trois mois plus tôt, en juin, un Américain d'origine afghane avait ouvert le feu dans une boîte de nuit gay d'Orlando, en Floride, perpétrant la pire attaque «terroriste» depuis le 11 septembre 2001 : 49 morts. L'organisation jihadiste avait là aussi revendiqué l'attaque.

Début décembre 2015, un Américain et sa femme pakistanaise avaient ouvert le feu lors d'un repas de Noël à San Bernardino, en Californie, faisant 14 morts.

L'Ei avait salué les auteurs de la fusillade, qualifiés de «soldats» de son califat autoproclamé, sans pour autant revendiquer avoir eu un quelconque rôle dans leur action. Comme pour l'assaillant de l'Ohio.

AFP

Irak Les habitants de Mossoul confrontés à une pénurie d'eau

Près d'un demi-million d'habitants de la ville irakienne de Mossoul sont confrontés à une pénurie d'eau potable aux «conséquences catastrophiques», a déclaré mercredi la coordinatrice des opérations humanitaires de l'ONU en Irak, Lise Grande.

«Près d'un demi-million de civils, qui ont déjà du mal à se nourrir chaque jour, sont désormais privés d'eau potable saine» et cette pénurie «va avoir des conséquences catastrophiques pour les enfants, les femmes et les familles» restés dans la ville, en proie aux combats entre forces irakiennes et éléments du groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI, Daech), a-t-elle alerté.

Le réseau de distribution d'eau de la ville a été endommagé dans les combats menés depuis six semaines par l'armée, appuyée par une coalition internationale, pour déloger les terroristes de leur dernier grand bastion irakien.

Dans les quartiers Est de Mossoul, dont les unités d'élite irakiennes reprennent progressivement le contrôle, les habitants assurent ne plus avoir d'eau courante depuis des jours.

«On n'a plus d'eau ou d'électricité, on boit l'eau des puits, mais ça ne suffit pas», témoigne Mohamed Khalil, 25 ans, un résident du quartier d'al-Khadraa récemment libéré.

Depuis le lancement de l'offensive contre l'Ei le 17 octobre, plus de 70 000 personnes ont fui les combats, mais plus d'un million de personnes habitent toujours la grande métropole du nord de l'Irak, dont près de 600 000 à Mossoul-Est.

R. I.

Afghanistan Seize taliban tués dans l'est

Seize rebelles taliban dont l'un de leurs chefs ont été tués mercredi dans une embuscade tendue par les forces gouvernementales dans la province afghane de Ghazni (est), a indiqué le chef de la police provinciale, Aminullah Omarkhil.

«Les forces de sécurité ont tendu une embuscade dans le district d'Aband ce matin, tuant 16 rebelles talibans sur place, dont un de leurs chefs notoires, le mollah Raihan, et en blessant cinq autres», a indiqué M. Omarkhil à la presse.

La mort du mollah Raihan est un coup sévère porté aux talibans dans la province de Ghazni, a souligné le responsable de la police, ajoutant qu'aucun membre des forces de sécurité n'avait été blessé dans l'opération.

R. I.

Syrie

Deux frappes aériennes israéliennes près de Damas

Deux frappes aériennes israéliennes ont été effectuées mercredi à l'aube près de la capitale syrienne Damas sans faire de victime, a annoncé la télévision d'Etat syrienne.

«L'armée de l'air de l'ennemi israélien a lancé aujourd'hui à l'aube deux missiles (depuis) l'espace aérien du Liban», voisin de la Syrie, a indiqué la chaîne.

Les missiles se sont abattus dans la région de Sabboura, à l'ouest de la capitale, «sans faire de victime», a ajouté la même source.

Par ailleurs, plus de 50 000 personnes ont fui, au cours des quatre derniers jours, les quartiers rebelles d'Alep-Est, en proie à des bombardements de l'armée gouvernementale, a indiqué mercredi l'Observatoire syrien

des droits de l'homme (Osdh). Plus de 20.000 d'entre elles ont trouvé refuge dans la partie d'Alep contrôlée par le gouvernement tandis que 30.000 autres ont rejoint l'enclave de Cheikh Maqsood aux mains de forces kurdes dans la deuxième ville de Syrie, selon l'Osdh. Les civils retenus à Alep-ouest par des groupes terroristes et rebelles fuyaient les combats intensifiés au sol et des bombardements aériens au fur et à mesure que les forces du gouvernement progressent dans la zone rebelle, dont elles ont pris le contrôle des quartiers septentrionaux.

Le Comité international de la Croix-Rouge (Cicr) avait évalué mardi soir à 20.000 le nombre de civils ayant fui Alep-Est au cours des dernières 72 h, en précisant que ce chiffre n'était qu'une estimation.

Alep-Est est assiégé par les forces gouvernementales depuis juillet et les quelque 250.000 habitants qui y résidaient font face à une pénurie quasiment totale de nourriture, d'électricité et de médicaments.

La situation est «alarmante et effrayante», a commenté mardi le patron des opérations humanitaires de l'ONU, Stephen O'Brien. Car plus aucun hôpital ne fonctionne et «les stocks alimentaires sont pratiquement épuisés».

«C'est une lente descente aux enfers», a renchéri Bettina Luescher, porte-parole du Programme alimentaire mondial (PAM).

Une réunion urgente du Conseil de sécurité de l'ONU sur la situation à Alep devrait se tenir hier à New York (Etats-Unis), selon des diplomates.

Reda A.

Génocide rwandais

Enquête sur le rôle de responsables français

Kigali a ouvert mardi une enquête sur le rôle de 20 responsables français dans le génocide rwandais en 1994, a annoncé le procureur général de ce pays, une décision qui pourrait à nouveau tendre les relations diplomatiques avec Paris.



« **A** l'heure actuelle, l'enquête porte sur 20 personnes qui, d'après les informations recueillies jusqu'à présent, sont (susceptibles) de permettre de mieux comprendre leur rôle et de décider si elles seront poursuivies ou non », selon un communiqué du procureur général, Richard Muhumuzi.

"Au fur et à mesure que les enquêtes se poursuivent, d'autres agents et/ou fonctionnaires français pourraient être appelés à assister l'Organe de poursuite dans le même sens", selon le texte.

Le bureau du procureur général a précisé "s'attendre à ce que ces autorités compétentes veuillent bien coopérer tout au long de cette enquête judiciaire".

Interrogé par l'AFP, le ministre français de la Défense s'est contenté de renvoyer à une déclaration faite le 16 novembre par le ministre Jean-Yves Le Drian, après la diffusion par Kigali d'une liste de 22 officiers supérieurs français accusés d'implication dans le génocide.

Ce dernier avait estimé qu'il n'y avait "rien de nouveau", cette liste "étant à peu près identique à celle de 2008", insistant sur le fait qu'"affirmer que l'armée française a pris part au génocide est un mensonge indigne".

Cette liste avait été publiée le 1^{er} novembre par une commission rwandaise en réponse à la décision de deux juges français de relancer l'enquête sur l'attentat contre le président rwandais Juvénal Habyarimana le 6 avril 1994.

"Des hauts gradés français et des personnalités politiques ont commis au Rwanda des crimes très graves", avait accusé la Commission nationale de lutte contre le génocide (CNLG) dans un rapport intitulé "La manipulation du dossier de l'avion d'Habyarimana, une occultation des responsabilités françaises dans le génocide".

Parmi eux, figurent le général Jacques Lanxade, ancien chef d'état-major de l'armée française, et le général Jean-Claude Lafourcade, qui commandait la force Turquoise déployée le 22 juin 1994 au Rwanda sous mandat de l'ONU.

Le Rwanda accuse la France depuis des années

Le Rwanda accuse depuis des années la France de participation au génocide, et la relation houleuse entre les deux pays a pris un nouveau tournant depuis que la justice française a rouvert une enquête en octobre afin d'entendre un ancien chef d'état-major rwandais, qui accuse l'actuel président Paul Kagame d'avoir été l'instigateur de l'attentat contre le président Habyarimana.

L'attentat contre l'avion présidentiel, au cours duquel fut tué le président hutu, est considéré comme l'événement déclencheur du génocide, qui a duré cent jours et était parfaitement préparé.

La France, qui était alliée du régime hutu d'Habyarimana, est accusée par Kigali d'avoir ignoré les signes montrant qu'un génocide était imminent et d'avoir entraîné les soldats et les militaires qui ont perpétré les massacres. Au moment du génocide, la France a été accusée

d'avoir utilisé ses moyens diplomatiques pour bloquer toute action.

Quand la France a finalement envoyé sur place ses soldats - l'Opération Turquoise -, elle a été accusée de l'avoir fait pour contrecarrer la progression des forces tutsi du Front patriotique rwandais (FPR), qui ont pris ensuite le pouvoir, et pour permettre aux Hutus auteurs du génocide de s'enfuir au Zaïre (aujourd'hui République démocratique du Congo).

Paris a maintes fois répondu que le déploiement de ses soldats a fait cesser les assassinats et a permis de sauver des milliers de vies humaines.

Les responsables français insistent aussi sur le fait que la responsabilité de ne pas avoir empêché le génocide doit être partagée par l'ensemble de la communauté internationale. Elle accuse le régime du président rwandais Paul Kagame de soulever cette question pour détourner l'attention à propos du non-respect des droits de l'Homme au Rwanda.

AFP

Egypte Adoption d'une loi restreignant l'activité des ONG

Le Parlement égyptien a adopté mardi à une très large majorité un projet de loi qui encadre l'activité des organisations non gouvernementales et qui, selon les associations de défense des droits de l'homme et les groupes caritatifs, entrave leurs actions.

Le texte limite les activités des ONG aux seuls secteurs du développement et des questions sociales avec une peine pouvant aller jusqu'à cinq ans d'emprisonnement en cas d'infraction.

Les ONG ne peuvent mener un travail de terrain ou d'enquête d'opinion sans autorisation préalable ou "coopérer de quelque manière que ce soit avec des instances internationales sans l'accord nécessaire".

Les associations de défense des droits de l'homme précisent que cette restriction concerne également toute collaboration avec les Nations unies.

Les ONG étrangères doivent désormais être contrôlées par une instance composée de représentants de l'armée, du renseignement et du ministère de l'Intérieur.

Le Parlement a en outre augmenté de 10.000 à 50.000 livres égyptiennes (environ 2.800 dollars) le permis que doit acquitter une ONG pour sa création.

Les députés ont expliqué que ces restrictions étaient justifiées par la protection de la sécurité nationale.

Le gouvernement égyptien a, plusieurs fois par le passé, accusé ces organisations de bénéficier de fonds étrangers afin de fomenter des troubles à l'ordre public. Plusieurs ONG font l'objet d'enquête sur leur mode de financement.

Les militants des droits civiques affirment que l'arrivée au pouvoir d'Abdel Fattah al Sissi, ancien général devenu président, s'est traduite par une remise en cause de toutes les libertés gagnées grâce à la chute d'Hosni Mubarak en 2011.

Reuters

Mali Attaque suicide près de l'aéroport de Gao

Une tentative d'attentat suicide visant mardi soir l'aéroport de Gao, dans le nord du Mali, s'est soldée par la mort de son auteur, sans autre victime, ont rapporté des médias.

"Au moins un kamikaze a été tué après l'explosion de son véhicule sur la route de l'aéroport de Gao", selon une source de sécurité au sein de la Mission de l'ONU au Mali (Minusma), déployée dans le secteur, et citée par l'AFP.

"Les Casques bleus se sont tout de suite mis en position d'attaque. On ne compte pas de victimes parmi les Casques bleus ou les soldats maliens dont le camp est situé non loin du lieu de l'attaque", a-t-on précisé de même source.

Une source militaire malienne a confirmé l'information, selon la même agence. "Un terroriste a fait exploser sa voiture non loin de notre camp. Il est mort sur le coup", a affirmé cette source.

En octobre, un kamikaze a péri en activant l'explosif qu'il portait sur lui au passage d'une patrouille de Casques bleus suédois à Tombouctou (nord-ouest), sans faire de blessé.

R. N.

Un programme de médicaments à «prix abordables»

Novartis va étendre début 2017 au Rwanda son programme de médicaments "à prix abordables" contre les maladies chroniques les plus courantes, selon un communiqué publié mardi par le géant de l'industrie pharmaceutique suisse.

Le Rwanda sera le troisième pays à faible revenu qui va bénéficier de ce programme, après le Kenya et l'Ethiopie.

Dès le début de l'année prochaine, les patients rwandais auront accès plus facilement à 15 traitements contre les maladies

cardio-vasculaires et respiratoires, le diabète et le cancer, selon Novartis.

Lancé en septembre 2015, ce programme, appelé "Novartis Access", a permis de distribuer 100.000 traitements par mois au Kenya, en Ethiopie, et également au Liban par le biais du CICR.

Novartis vend ces médicaments aux gouvernements, aux organisations non gouvernementales et à des prestataires publics au prix de un dollar par traitement et par mois. "Une approche unique en son genre", selon

le groupe. Dans les pays à faible revenu, quelque 28 millions de personnes meurent chaque année de maladie chronique, selon le groupe. Novartis Access cible des groupes de maladies clés tels que les maladies cardiovasculaires, le diabète, les maladies respiratoires et le cancer du sein.

Novartis prévoit de déployer ce programme dans 30 pays dans les années à venir, dans l'objectif d'atteindre 20 millions de patients par an d'ici à 2020.

R. I.

Le programme de Trump inquiète l'Europe



Le programme économique protectionniste («l'Amérique d'abord») annoncé par le président élu Donald Trump, qui a de sérieuses implications pour la stabilité de l'économie mondiale, soulève des inquiétudes parmi les milieux dirigeants européens quant à la possibilité de conflits commerciaux et de turbulences financières.

Par Nick Beams

Ces craintes ont été reflétées dans la Revue de la stabilité financière (Financial Stability Review) publiée plus tôt la semaine dernière par la Banque centrale européenne (BCE), à la veille d'une réunion cruciale du conseil de gouvernance de la banque le 8 décembre. Lors de cette réunion, le programme d'assouplissement quantitatif de la BCE, à travers lequel la banque achète pour 80 milliards d'euros par mois d'obligations afin de garder les taux d'intérêt à un plancher historique et maintenir la stabilité financière, sera revu. Bien que la fin de ce programme soit prévue pour mars prochain, on prévoit que la BCE va le prolonger et maintenir le flot de liquidités à très bon marché.

Mais son plan a été contrarié par la hausse marquée des rendements obligataires aux États-Unis après l'élection de Trump. Des milliards de dollars ont été transférés de la dette gouvernementale vers les marchés boursiers dans l'espoir que le programme de Trump entraîne une hausse considérable des profits sur la base du nationalisme économique et des importantes baisses d'impôt générées par la privatisation de projets d'infrastructure et la baisse directe des taux d'imposition des sociétés.

La BCE craint maintenant que ses efforts pour maintenir les taux d'intérêt bas dans la zone euro aillent se heurter à un mouvement dans la direction opposée aux États-Unis.

Mais les enjeux dépassent les variations

immédiates dans les marchés monétaires. Même si Trump n'est pas directement mentionné par la BCE, les craintes des élites financières européennes quant aux implications de sa victoire électorale et ce que cela signifie pour l'évolution plus générale de la classe dirigeante américaine sont reflétées dans tout le rapport.

On pouvait lire dans un communiqué de presse de la BCE que «les risques à la stabilité financière de la zone euro liés à la possibilité de corrections des actifs mondiaux [une référence à la hausse marquée des rendements obligataires produite par un reflux des actifs dans le marché obligataire et la chute du prix des obligations] sont maintenant plus grands».

On pouvait ensuite lire: «Les implications au niveau de la stabilité financière pour la zone euro en raison des changements dans les politiques économiques des États-Unis sont très incertaines à ce point-ci. La zone euro pourrait être touchée directement via les circuits commerciaux et par de possibles retombées des attentes de plus hauts taux d'intérêt et d'inflation aux États-Unis.»

L'article a ajouté que les banques de la zone euro avaient d'importantes «vulnérabilités», les perspectives de profitabilité demeurant faibles à travers la région en raison d'un «environnement de faible croissance économique».

Le secteur financier non bancaire pourrait aussi être touché: de nombreux fonds de placement, qui ont «connu une croissance rapide dans les dernières années» – largement grâce aux politiques de liquidités à très bon marché de la BCE –, seraient maintenant exposés à un «décalage de liquidité». Autrement dit, les fonds de placement qui ont misé sur le maintien d'un régime à faible taux d'intérêt pourraient se retrouver en difficultés de liquidités avec la hausse des taux d'intérêt aux États-Unis.

L'article de la BCE a noté que la valeur mondiale des obligations avait chuté d'environ 1000 milliards d'euros dans la semaine qui a suivi l'élection présidentielle américaine. Bien que la perspective à court terme soit incertaine, «on doit s'attendre à plus de volatilité et le risque d'un changement abrupt demeure important avec le développement

de l'incertitude politique à travers le monde et des vulnérabilités des marchés émergents». Les marchés émergents sont sur la ligne de feu, car la hausse des taux d'intérêt et du dollar américain – maintenant à son plus haut niveau depuis 13 ans – augmente la valeur de leurs prêts qui sont en dollars et le fardeau de la dette associée.

Le changement dans la politique économique américaine, illustré par le programme de nationalisme économique de Trump, vient aussi intensifier les problèmes de la BCE qui tente de contenir la crise du système bancaire italien. Les banques italiennes ont pour environ 360 milliards d'euros de mauvaises créances, dont 200 milliards d'euros sont qualifiés de prêts non productifs.

L'ampleur de la crise financière est indiquée par la valeur des actions de deux grandes banques de la région de la Vénétie, l'une des régions les plus prospères du pays, comme l'a rapporté le Financial Times la semaine dernière. Dans le cas de l'une de ces banques, la valeur de l'action est passée de 40,75 € en 2015 à 10 cents aujourd'hui. Pour l'autre, l'action a dégringolé de 62,50 € à 10 cents.

Le système bancaire italien pourrait être déstabilisé davantage si le premier ministre Matteo Renzi perd le référendum constitutionnel du 4 décembre. Les partis populistes de droite, qui auront été renforcés par la victoire de Trump aux États-Unis, font campagne pour le «non». Certains craignent que si le «non» l'emporte et Renzi démissionne, comme il l'a averti, cela provoque une crise politique et entraîne l'instabilité financière.

Mais la crise en Italie n'est qu'une manifestation d'un énorme iceberg financier. Comme l'a noté l'article de la BCE: «Les principaux défis structurels d'une profitabilité bancaire continuent d'être liés au gros volume de prêts non productifs dans de nombreux pays», combinés à une «surcapacité dans certains secteurs bancaires de la zone euro».

Cette situation est le résultat de la décision prise par les élites financières européennes dans la foulée de la crise financière de 2008 de ne pas purger le système bancaire et de plutôt chercher à contenir les problèmes par l'intervention de la banque cen-

trale, dans l'espoir qu'une meilleure croissance économique allait permettre au système financier de se rétablir peu à peu. Mais cette croissance n'est jamais arrivée et le malaise financier n'a fait que s'intensifier.

Les inquiétudes concernant le virage économique des États-Unis sous une présidence Trump ne se limitent pas aux marchés financiers, mais s'étendent aussi au commerce. Même si l'opposition de Trump au Partenariat trans-pacifique était bien connue avant l'élection, sa décision de placer la question de sa mise au rancart au cœur d'une brève vidéo diffusée lundi dernier a envoyé un message à plus grande portée: c'est maintenant le début d'une nouvelle époque dans les relations commerciales internationales, une époque basée sur la défense agressive par les États-Unis de leurs intérêts.

La force principale de ce programme et l'appui qu'il reçoit dans les cercles dirigeants américains sont enracinés dans des processus économiques. Cette année, la croissance du commerce mondial atteindra à peine 3%, moins que la moitié du taux atteint dans les années précédant la crise financière mondiale de 2008. Cela est la continuation d'une tendance à la baisse qui a commencé en 2011. La lutte pour les marchés et les profits du globe s'intensifie.

Dans une conférence de presse sur la Revue de la stabilité financière, le vice-président de la BCE Vitor Constâncio a exprimé ses inquiétudes sur la question du commerce, déclarant que «Nous sommes dans une nouvelle phase d'un commerce mondial plus faible. Si en plus il y avait une vague de mesures protectionnistes, la croissance et le commerce mondiaux en souffriraient.» Comme l'histoire, et particulièrement celle des années 1930, l'a démontré, de tels troubles économiques créent les conditions pour la guerre. Même si le programme de Trump n'a pas encore été dévoilé dans sa totalité, l'appui qu'il a reçu de l'établissement financier et politique américain indique que son programme protectionniste agressif est l'expression d'une réorientation lourde de conséquences de la classe dirigeante américaine.

Nick Beams

L'offensive de charme de Trump: la Russie sur ses gardes

Ironie du sort, c'est maintenant au tour du président russe Vladimir Poutine de reprendre ce que feu Ronald Reagan avait un jour conseillé à propos des relations soviéto-américaines : «Faire confiance, mais vérifier». Poutine pourrait cependant introduire une légère modification : «Faire confiance, mais prudemment».

Par M. K. Bhadrakumar

Reagan a prononcé ces mots célèbres après avoir décidé qu'il pouvait faire des affaires avec Mikhaïl Gorbatchev – en fait pour insister spécifiquement auprès de ce dernier sur les procédures étendues de vérification qui permettraient aux deux parties de surveiller la conformité du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire signé le 8 décembre 1987.

Gorbatchev aurait répondu : «Vous répétez cela à chaque rencontre», à quoi Reagan a répliqué : «J'aime ça.» Poutine doit avoir un échange jovial de ce genre avec le président élu américain Donald Trump, mais l'ambiance est frappante.

Poutine doit jauger que Trump fait juste des déclarations correctes à propos des liens avec la Russie, la dernière étant son interview avec le New York Times jeudi, où il a dit :

«J'aimerais pouvoir bien m'entendre avec la Russie et je pense qu'ils aimeraient bien s'entendre avec nous. C'est dans notre intérêt mutuel. Et je n'y vais pas avec une idée préconçue, mais je vous dirai, je dirais – quand on disait pendant la campagne que Donald Trump aime Poutine, et Poutine aime Donald Trump, j'ai dit, ouais, ce serait bien, je l'ai dit face à des milliers de gens, ne serait-ce pas bien que cela se passe vraiment comme on l'a dit, ne serait-ce pas bien si nous nous entendions effectivement avec la Russie, ne serait-ce pas bien si nous nous attaquons ensemble à ISIS, qui en plus



d'être dangereux, coûte très cher, et d'ailleurs, ISIS n'aurait jamais dû être autorisé à exister, et que les gens se lèvent et me donnent un coup de main massif. Vous savez qu'on pensait que c'était mal que je m'entende avec Poutine ou que je croie fermement ce serait positif si nous pouvions nous entendre avec la Russie. C'est une grande chose que nous puissions nous entendre non seulement avec la Russie mais avec d'autres pays.»

Mais ensuite, Trump n'a pas osé appeler cela une saine remise à zéro, plaidant que la réticence est admise «après ce qui s'est passé auparavant» (sous l'administration Obama). Trump a réussi à donner une impression de bonhomie, d'alchimie personnelle et de lutte contre ISIS – rien de plus, rien de moins.

En tout cas, Moscou vient de faire deux annonces importantes, qui vont dans le sens de renforcer la dissuasion stratégique de la Russie contre tout mouvement militaire belliqueux des États-Unis. Premièrement, Moscou a annoncé mardi dernier le déploiement de

missiles sol-air de pointe S-400 et de missiles nucléaires Iskander à Kaliningrad en réponse au renforcement des capacités militaires de l'Otan aux frontières occidentales de la Russie.

Les analystes militaires considèrent le système Iskander comme supérieur à tous ses analogues américains ou étrangers en termes de mobilité stratégique, de furtivité, de mission de vol et de capacité à remplir des missions de combat sous le feu et les contre-mesures électroniques.

Effectivement, toute l'Europe devient maintenant une cible facile. La durée de vol d'un Iskander de Kaliningrad à Berlin sera à peu près de trois minutes. Sur le plan politique, la Russie surveille l'Otan, ce qui signifie surveiller l'administration étasunienne. Poutine a laissé entendre récemment dans une interview avec Oliver Stone que les décisions de l'Otan sont prises à Washington. Deuxièmement, mardi, les médias russes ont révélé le déploiement de systèmes de missiles côtiers sol-mer dernier modèle, dénommés Bal et Bastion dans les

îles Kouriles contestées de l'Extrême-Orient. Le Bal a une portée de 130 kilomètres et le Bastion de 300 kilomètres.

Moscou maintient que le déploiement ne devrait pas nuire aux pourparlers avec Tokyo pour la signature d'un traité de paix. En effet, le déploiement aux Kouriles doit être vu dans le contexte de l'essai par les États-Unis d'un missile intercepteur conçu avec l'aide de la technologie japonaise, ainsi que de l'essai du missile standard SM-3 américain et du système de défense antimissile AEGIS.

La coopération américano-japonaise dans la défense antimissile est censée être uniquement dirigée contre Pyongyang, mais Moscou rejette cet argument comme spécieux. Bien sûr, le déploiement dans les Kouriles est une rebuffade pour le Japon et un signal à Tokyo que Moscou ne fera aucune concession territoriale, mais sur le plan stratégique, c'est le positionnement américain dans l'Extrême-Orient russe – sous le prétexte de la menace nord-coréenne – et l'alliance du Japon et des États-Unis qui préoccupe la Russie.

Fait intéressant, le Kremlin s'est empressé de rechercher la compréhension du Japon. Poutine doit s'y rendre le 15 décembre.

Ces déploiements russes dans ses zones frontières occidentales et orientales ont été mis en place même avant que Poutine et Trump ne se rencontrent. À l'évidence, Moscou s'attend à ce que la normalisation des liens avec les États-Unis prenne du temps. Le porte-parole du Kremlin a dit mercredi : «Nos relations bilatérales sont au plus bas donc il est difficile de les rendre pires, mais nous espérons assurément la reprise d'un dialogue (avec la présidence de Trump) et nous allons entamer un processus lent et difficile pour faire reprendre un cours constructif à nos relations.»

L'élément important est que Moscou sera prudent. Malgré les signes prometteurs émis par Trump jusqu'à présent – y compris son interview au Times –, il doit vaincre la résistance acharnée des milieux de l'establishment américain dans la politique étrangère et stratégique et dans l'idée même d'améliorer les relations avec la Russie. La timidité de Trump à utiliser le mot de «remise à zéro» pour caractériser ce qu'il a à l'esprit, sera remarquée à Moscou.

MK Bhadrakumar

De quel dictateur parle-t-on ?

Par Oscar Fortin

■ ■ Donald Trump, suite au décès de Fidel Castro, y est allé d'une déclaration, faisant de ce dernier un dictateur brutal qui a opprimé son peuple et, de même soufflé, s'est déclaré disposé à tout faire pour contribuer à la liberté du peuple cubain. Par cette déclaration, il démontre que sa connaissance de l'histoire de la Révolution cubaine repose avant tout sur le formatage véhiculé par une presse qui cadre avant tout avec les grands objectifs qui sont à la base de l'embargo économique, politique et social qui dure depuis plus de 56 ans.

Pour comprendre Fidel Castro et les luttes de la Révolution cubaine, il faut prendre en compte cet embargo qui lui fut imposé, depuis plus de 54 ans, par tous les présidents des États-Unis, allant de Dwight Eisenhower à Obama. Cet embargo constitue une entrave majeure à la souveraineté du peuple cubain et à sa liberté de promouvoir le développement économique qui réponde à ses aspirations. Si le futur président des États-Unis veut vraiment tout faire pour contribuer à la liberté du peuple cubain, il devra commencer par mettre fin à cet embargo dès sa prise en charge de la Présidence, et à dédommager ce peuple des dommages économiques qui en ont résulté. Voici en quoi consiste cet embargo. " Le 6 avril 1960, Lester D. Mallory, sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires

interaméricaines affirma que "la majorité des Cubains soutenaient Castro" et qu'il "n'existait pas une opposition politique effective", en ajoutant que "le seul moyen prévisible de réduire le soutien interne passait par le désenchantement et le découragement basés sur l'insatisfaction et les difficultés économiques (...). Tout moyen pour affaiblir la vie économique de Cuba doit être utilisé rapidement (...): refuser de faire crédit et d'approvisionner Cuba pour diminuer les salaires réels et monétaires dans le but de provoquer la faim, le désespoir et le renversement du gouvernement."

La mise en place de cet embargo s'est faite de façon dictatoriale de la part des dirigeants étasuniens sans aucune consultation du peuple et en totale violation du droit international. Parler de Castro comme d'un dictateur sans parler de la dictature de l'Empire qui se donne tous les droits sur les peuples, ça sonne plutôt faux. Qu'on pense à toutes ces interventions antidémocratiques en Amérique latine et ailleurs dans le monde pour y imposer la dictature de ses intérêts sans passer par les instances des Nations unies pour y résoudre les litiges.

Fidel Castro et le peuple cubain ont pu survivre aux attaques militaires de la Baie des Cochons, à l'embargo économique et à toutes ces activités clandestines, dirigées par la CIA et des médias de propagande en vue de discréditer le régime et de provoquer des

soulèvements.

Si Donald Trump a fait référence, à maintes reprises, lors de sa campagne électorale, qu'il n'appartenait pas aux États-Unis de résoudre les problèmes des autres pays, il aura une occasion en or de laisser au peuple cubain la responsabilité de résoudre ses propres problèmes sans les irritants d'un embargo qui fait tout pour qu'il ne puisse y arriver. Le jour où le peuple cubain et ses dirigeants n'auront plus ces forces occultes qui cherchent par tous les moyens à provoquer le désenchantement et le découragement basés sur l'insatisfaction et les difficultés économiques, le monde pourra alors découvrir ce que ce peuple peut faire de ses ressources et de ses solidarités.

Si M. Trump donne suite à son intention de s'occuper, d'abord et avant tout, des problèmes de son propre pays, laissant aux autres de résoudre leurs propres problèmes, il rendra un grand service à l'humanité et à de nombreux peuples de la terre.

Enfin, Trump estime qu'avec son énorme dette souveraine, l'Amérique n'a plus les moyens d'une politique étrangère interventionniste tous azimuts. Elle n'a plus vocation à garantir la paix à n'importe quel prix. Contrairement à plusieurs responsables de son parti, et tirant les leçons de la fin de la guerre froide, il veut changer l'Otan : " Il n'y aura plus - affirme-t-il - de garantie d'une protection automatique des États-Unis envers

les pays membres de l'Otan. "

Avec Cuba, s'il veut libérer le peuple, qu'il mette fin à toutes ces entraves qui lui rendent la vie impossible. Qu'il mette un terme, une fois pour toutes, à tous ces irritants au développement économique de Cuba et de son peuple.

Sachant le peuple des États-Unis particulièrement croyant et proche de la foi hébraïque et chrétienne, je me permets de terminer avec ce passage du prophète Isaïe qui ne saurait les laisser indifférents.

"Malheur à ceux qui ajoutent maison à maison, et qui joignent champ à champ, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'espace, et qu'ils habitent seuls au milieu du pays ! Malheur à ceux qui appellent le mal bien, et le bien mal, qui changent les ténèbres en lumière, et la lumière en ténèbres, Qui changent l'amertume en douceur, et la douceur en amertume; Qui justifient le coupable pour un présent, et enlèvent aux innocents leurs droits ! Malheur à ceux qui prononcent des ordonnances iniques, et à ceux qui transcrivent des arrêts injustes pour refuser justice aux pauvres, et ravir leur droit aux malheureux de mon peuple, pour faire des veuves leur proie, et des orphelins leur butin !"

Je pense que cette déclaration d'Isaïe garde encore toute son actualité et que beaucoup d'éléments de son contenu rejoignent les grands principes de la Révolution cubaine.

Oscar Fortin

Cuba

Les cendres de Fidel Castro quittent La Havane

Après deux jours d'hommages posthumes, les cendres de Fidel Castro ont quitté définitivement hier la capitale cubaine pour parcourir le pays jusqu'à Santiago de Cuba (est), berceau de la révolution où elles doivent être mises en terre dimanche.

L'urne funéraire en bois, exposée dans un salon du ministère des Forces armées depuis la crémation du «Comandante», doit être embarquée vers 8H00 (13H00 GMT) à bord d'un cortège motorisé qui doit suivre sur quelque 950 km le trajet effectué dans la sens inverse par Fidel Castro au moment de la victoire de sa guérilla en 1959.

Au terme de quatre jours de voyage, les restes de Fidel Castro seront enterrés dimanche au cimetière de Santa Ifigenia de Santiago, à côté du mausolée de José Martí, héros de l'indépendance de Cuba.

Ces funérailles scelleront la fin du deuil national décrété pour neuf jours après son décès annoncé vendredi soir par son frère et successeur Raul Castro.

Du 2 au 8 janvier 1959, à bord de sa «Caravane de la liberté», Fidel Castro avait traversé le pays en triomphateur, dans la foulée de la fuite à l'étranger du dictateur Fulgencio Batista, acculé à La Havane par les troupes castristes, alors que le père de la révolution prenait simultanément le contrôle de Santiago de Cuba.

Le jeune «barbudo» avait alors prêché son projet révolutionnaire dans les principales régions du pays, dont Holguin (sud-est), où il est né, et les villes de Camagüey, Las Tunas, Sancti Spiritus, Santa Clara ou Matanzas, qui jalonnent le pays d'est en ouest. Le premier temps fort de cette procession devrait être l'étape de Santa Clara, où



reposent dans un mausolée les cendres de son compagnon de lutte, le guérillero argentin Ernesto «Che» Guevara, décédé en 1967.

Critiqué par l'ONU et par ses opposants pour des violations des droits de l'Homme, Fidel Castro reste toutefois vénéré par beaucoup de Cubains, qui ont subi un véritable choc à l'annonce de son décès, à 90 ans.

En vertu du deuil national décrété de vendredi à dimanche prochain, les rassemblements et les spectacles ont été annulés, les matches de baseball suspendus, les discothèques fermées et la vente d'alcool interdite. Les médias nationaux consacraient exclusivement leurs programmes à ce deuil, et diffusaient en boucle l'hymne «Chevauchant avec Fidel», une «trova» aux

accents romantiques composée par le chanteur populaire cubain Raul Torres.

Mardi soir, des centaines de milliers de havanais avaient rendu un dernier hommage à Fidel Castro, aux côtés de dirigeants de la gauche latino-américaine et d'Afrique qui ont exhorté en tribune à perpétuer le legs du «Comandante».

«Il ne part pas, il reste là, vaincu parmi nous, absous, totalement absous par l'Histoire», s'est notamment exclamé le président vénézuélien Nicolas Maduro, proche allié de Cuba, en référence au fameux «l'Histoire m'absoudra» lancé par Fidel Castro à son procès après l'assaut de la caserne de la Moncada qui forgea le début de sa légende en 1953.

Puis Raul Castro s'est adressé à son

frère: «Cher Fidel (...) ici, où nous commémorons nos victoires, nous te disons aux côtés de notre peuple dévoué, combatif et héroïque: Jusqu'à la victoire, toujours!» («Hasta la victoria, siempre!»), reprenant l'antienne des révolutionnaires cubains.

Cette soirée d'hommages à la tonalité très politique a été largement boudée par les chefs d'Etat occidentaux, dont le président américain Barack Obama, pourtant artisan d'un rapprochement historique depuis fin 2014 entre les deux ex-ennemis de la Guerre froide.

De même, les présidents de pays amis, le Russe Vladimir Poutine, le Chinois Xi Jinping et l'Iranien Hassan Rohani, ont préféré se faire représenter par des émissaires.

AFP

Crash en Colombie Le bilan est ramené à 71 morts et 6 survivants

■ Soixante-et-onze personnes sont mortes dans l'accident d'avion qui transportait l'équipe brésilienne du Chapecoense, et six ont survécu, ont annoncé mardi les autorités colombiennes, qui ont revu le bilan à la baisse. «Les opérations de recherche et de secours ont permis de retrouver 71 victimes et six survivants», selon l'Unité nationale de gestion des risques et catastrophes (UNGRD). Le bilan précédent faisait état de 75 morts, alors que quatre personnes sur la liste des passagers ne sont en fait pas montées dans l'avion.

Agence

Turquie Onze écolières et une employée tuées dans l'incendie d'une école

■ Onze écolières et une employée ont été tuées mardi dans l'incendie du dortoir d'une école de filles à Adana, au sud de la Turquie, ont annoncé les responsables locaux. «Douze corps ont été retrouvés, et 22 blessés ont été hospitalisés», a indiqué le gouverneur d'Adana, Mahmut Demirtas, cité par l'agence de presse Anadolu. Le maire d'Adana, Huseyin Sozlu, a précisé que 11 des morts étaient des élèves, et la douzième une femme de service.

Des images diffusées à la télévision ont montré le bâtiment en flammes, avec des équipes de pompiers en intervention. Le gouverneur Demirtas a indiqué par la suite à la télévision que le feu était maîtrisé et que plus personne n'était bloqué dans le dortoir, qui abritait au total 34 élèves. Il a précisé que quelques élèves s'étaient blessées après avoir sauté par des fenêtres dans la panique. Selon les premiers éléments de l'enquête qu'il a cités, l'incendie a été causé par un défaut électrique. D'autres responsables ont souligné que les flammes avaient progressé rapidement à cause des revêtements en bois à l'intérieur du bâtiment.

R. K.

Colombie

Le Sénat approuve le nouvel accord de paix avec les Farc

Le Sénat colombien a approuvé mardi soir le nouvel accord de paix signé le 24 novembre entre le gouvernement de Juan Manuel Santos et la guérilla des Farc, à la veille du passage de ce texte devant les députés pour sa validation définitive.

Le document de quelque 300 pages a été approuvé par 75 voix pour et aucune voix contre, a précisé le Secrétaire du Sénat. L'accord est censé mettre fin à plus de 50 ans de conflit armé entre les autorités de Bogota et la guérilla marxiste des Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc).

Avant son passage devant la Chambre des députés, à partir de mercredi, le texte a été examiné par le Sénat mardi qui a auditionné Humberto de la Calle, chef négociateur de cet accord pour le compte du gouvernement.

Ce serait «une erreur de ne pas saisir l'opportunité d'approuver cet accord et de le mettre en oeuvre rapidement», avait affirmé celui-ci devant les sénateurs, alors que le Haut commissaire pour la paix, Sergio Jaramillo, avait pour sa part souligné «l'urgence de passer à sa mise en oeuvre».

Ce pacte prévoit le désarmement des Farc et leur transformation en parti poli-

tique.

«Les FARC ne peuvent pas demeurer éternellement une guérilla, ils doivent transiter vers l'abandon des armes et passer dans la légalité», a déclaré M. Jaramillo, représentant du gouvernement de Bogota durant quatre ans au sein des équipes de négociation de paix à La Havane, aux côtés de M. de la Calle.

Ce nouvel accord de paix avait été signé le 24 novembre par le président Juan Manuel Santos et le chef des Farc Rodrigo Londoño, plus connu sous ses noms de guerre «Timoleon Jimenez» ou «Timochochenko». Il avait été modifié pour tenir compte des propositions de l'opposition, après le rejet du texte d'origine lors d'un référendum le 2 octobre.

Menée par l'ex-président de droite et actuel sénateur Alvaro Uribe, l'opposition est elle toujours contre cet accord et son mode de ratification, réclamant un nouveau référendum.

«Nous pensons qu'un vote du Congrès ne peut pas se substituer à un référendum», a déclaré M. Uribe.

L'ex-président a par ailleurs qualifié de «pression abusive allant à l'encontre du système législatif» la précipitation avec laquelle le gouvernement veut faire approu-

ver l'accord.

Le sénateur, qui a notamment insisté sur la nécessité d'améliorer le texte, a dénoncé l'«impunité totale» dont bénéficieront les guérilleros.

Il s'est également élevé contre l'éligibilité politique des guérilleros coupables de crimes graves avant qu'ils aient purgé leurs peines. «La paix va nous rendre l'espoir, la foi en l'avenir et la possibilité d'une vie meilleure pour nous et nos enfants», avait déclaré M. Santos lors de la brève cérémonie de signature de ce document le 24 novembre au théâtre Colon de Bogota. «Je reconnais que ce nouvel accord est meilleur (...) car il contient les espoirs et les observations de l'immense majorité des Colombiens», avait-il ajouté.

Une fois l'accord approuvé par les deux chambres - avant le week-end, espèrent le gouvernement et les Farc -, les parlementaires seront chargés de légiférer à partir de ce document issu de près de quatre ans de pourparlers avec la plus ancienne et plus importante guérilla de Colombie.

Ce conflit, le plus ancien d'Amérique latine, a fait au moins 260.000 morts, 45.000 disparus et 6,8 millions de déplacés.

AFP

Rokia Ben Messaoud

Une artiste autodidacte aux doigts de fée

Ses oeuvres sont façonnées à partir de matières premières recyclées, de pièces d'origine diverse qu'elle récupère et transforme en «objets d'art».



Rokia Benmessaoud puisque c'est d'elle qu'il s'agit, est une artiste autodidacte de 35 ans, passionnée par l'art de la récupération.

Accoutrée à l'africaine et parée de quelques accessoires réalisés par son génie créatif, l'artisane qui participe à la 7^e édition du Festival national de la création féminine organisée au Palais de la culture Moufdi Zakaria (Alger)

jusqu'au 29 novembre, a expliqué que sa vocation lui vient de sa mère et de ses tantes qui s'adonnaient à des activités manuelles de décoration.

Des accessoires de voitures, des fils de téléphone, de vieilles chaussures, des tapis en fibre de palmier sont autant d'objets auxquels elle a conféré avec subtilité une apparence artistique.

Colliers, bracelets et boucles d'oreilles conçus à

partir d'un tissu imprimé de formes et de symboles africains communément appelé dans sa région, Tamanrasset, «ettanfa», et dédiées exclusivement aux femmes et aux jeunes filles, comptent aussi parmi sa collection. Enseignante d'anglais dans un collège à Tamanrasset, Rokia a créé en 2013, au sein de son établissement, un Club vert composé d'une quarantaine d'élèves initiés au recyclage d'objets.

Le Club vert de Rokia qui a participé il y a trois ans au séminaire national sur l'environnement à Oran, inculque, par ailleurs, à ses adhérents le concept de l'écocitoyenneté dans cet environnement sahraoui caractérisé notamment par un faible niveau de vie et de petites ressources comparativement aux grandes villes du Nord.

L'artiste déplore cependant le manque d'intérêt pour l'art de la récupération et l'absence d'expositions locales en dépit de son importance artistique, éducative et environnementale.

Elle continue tout de même de caresser l'espoir d'ouvrir un jour un atelier qui sera une véritable école de l'art de la récupération au profit des enfants et des jeunes.

Selon Rokia Benmessaoud, l'obstacle majeur pour les artisans de la récupération à Tamanrasset est «le manque» de matières premières secondaires qui ne sont pas disponibles même chez les droguistes du Nord.

H. Z.

9^e Panorama du cinéma algérien en France

Dix-sept films et un hommage à Kateb Yacine

Dix-sept films, fictions et documentaires, entre court et long métrages, sur l'Algérie et un hommage à Kateb Yacine sont au programme du 9^e Panorama du cinéma algérien qui se tiendra du 2 au 7 décembre dans la région de Nîmes, a appris mardi l'APS du directeur du Panorama, Jean Asselmeyer.

Organisée par l'association d'amitié franco-algérienne France-El Djazaïr et soutenue par le Conseil départemental du Gard (Occitanie), le 9^e Panorama se déroulera cette année à Alès, Aigues-Mortes, Saint Martin de Valgalgues et Nîmes.

La soirée d'ouverture qui se déroulera samedi prochain à l'auditorium du Conseil départemental du Gard sous la présidence conjointe du président du Conseil départemental du Gard et du consul d'Algérie à Montpellier, débutera par le vernissage d'une exposition de peinture visible sur toute la durée du Panorama, *Les gueules cachées* de l'artiste-peintre Moho Drissi avec des textes de Jean-Michel Bourdoiseau, une oeuvre présentant des portraits de soldats algériens durant la Première Guerre mondiale.

Au programme, 17 films, fictions et documentaires entre court et long métrages, qui traitent «de sujets d'actualité comme le terrorisme, les élections présidentielles algériennes, la liberté de la presse, la situation de la femme, le paysage culturel, le théâtre et l'art plastique», a indiqué le directeur du Panorama du cinéma algérien, ajoutant que le regard rétroactif des appelés français pendant la guerre de libération, «seront projetés en présence de 15 réalisateurs et producteurs qui en débattront avec le public».

«Cette 9^e édition rendra hommage à l'écrivain Kateb Yacine, représentant atypique de la littérature algérienne et auteur de l'un des plus grands romans de la littérature contemporaine *Nedjma*, à travers un film de Ali Fateh Ayadi

«*L'homme des certitudes, poète des opprimés* et une lecture de textes de l'écrivain par Sabrina Lorre, comédienne, a-t-il annoncé, soutenant que «dans une période d'incompréhensions», le 9^e Panorama du cinéma algérien «se veut un acte concret de rapprochement entre les peuples algérien et français par le biais de la culture».

B. Y.

Aujourd'hui et demain à Abadla (Béchar)

Fête des expressions culturelles et artistiques de la Saoura

La première fête des expressions culturelles et artistiques de la Saoura se déroulera le 1^{er} et 2 décembre prochains à Abadla (Béchar), à l'initiative de l'association culturelle locale Oued Guir pour le patrimoine culturel, a-t-on appris mardi auprès des organisateurs.

Initiée dans le but de mettre en valeur les différentes facettes des expressions culturelles et artistiques des différentes localités de la Saoura, cette manifestation, à laquelle la direction locale de la culture apporte aide et assistance, vise, à travers plusieurs représentations des danses populaires et traditionnelles

houbi, haidouss, danse du baroud et de la troupe de fantasia Houari Boumediene de la commune frontalière de Béni Ounif, à insuffler un nouveau rythme aux festivités traditionnelles perpétuées la mémoire culturelle de la Saoura, a indiqué la présidente de l'association, Rabiaâ Benyoucef.

Elle est organisée à Abadla (88 km au sud de Béchar), une zone à vocation agricole et hautement culturelle et touristique tournée vers l'avenir, mais qui n'a pas perdu pour autant ses valeurs patrimoniales et ses racines identitaires, et qui est connue par ses différentes traditions culturelles et par ses nombreux poètes,

hommes et femmes, qui font d'elle une référence en matière de poésie populaire (genre melhoun) dans le sud-ouest du pays», a-t-elle souligné.

En marge des représentations, une conférence-débat sur les différentes expressions culturelles et artistiques ainsi que sur le patrimoine culturel est également au menu de cette manifestation, suivie d'une matinée artistique de musique et chant maya de Béni Abbès (250 km au sud de Béchar).

Ce genre d'expression artistique, très ancien dans la vallée de la Saoura, est un chant accompagné d'instruments de percussion tradi-

tionnel (guellal et tar) est influencé par le chant de poésie populaire de type ghazal et aussi par des madih ennabaoui (éloges au Prophète). Des instruments à cordes, tel le luth (oud), ont été introduits ces dernières années dans ce genre par les jeunes formations de la région.

Le programme de cette première manifestation sur les expressions culturelles et artistiques de la Saoura, qui s'adresse à tous les publics, sera un moment de valorisation de l'ensemble du patrimoine culturel de la région dans la perspective de sa pérennité et sauvegarde, a estimé Mme Benyoucef.

Reda A.

Concours arabes et internationaux

Des lauréats distingués

Les lauréats algériens primés aux concours culturels et éducatifs arabes et internationaux durant l'année 2016 ont été distingués mardi au Palais de la culture Moufdi Zakaria (Alger).

Le ministère de la Culture a particulièrement honoré le jeune Mohamed Abdellah Farah Djelloud âgé de 7 ans qui a remporté le prix du concours «Le défi de la lecture arabe» à Dubaï.

Le romancier Nacer Salmi s'est vu décerner le prix Qatara du roman arabe à Qatar pour son oeuvre *Les langues bleues*, tandis que la jeune El Zahra Hani a remporté le prix du concours international de récitation du Saint

Coran, Cheikha Fatima Bent Moubarek (Emirats arabes unis).

L'académicien Ibrahim Sahraoui a, pour sa part, remporté le prix international des traductions en sciences sociales Ibn Khaldoun-Senghor pour sa traduction en arabe de l'oeuvre *Les philosophies de notre ère* coécrit en collaboration avec des écrivains français. Le prix de traduction Ibn Khaldoun-Senghor, fruit d'une coopération entre l'organisation de la Francophonie et l'Alecco, est attribué chaque année à un auteur ayant fait une traduction de l'arabe vers le français ou vice versa. Dans son allocution, le ministre de la Culture a salué «les réalisations de ces lauréats

au double plan arabe et international», appelant «à la valorisation des réalisations culturelles, littéraires et scientifiques» des talents algériens. Etaient également présents à la cérémonie de distinction, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa et le conseiller à la Présidence de la République, Saâdeddine Nouiouet, outre l'ancien ministre de la Communication, Mahieddine Amimour et nombre de personnalités littéraires et artistiques.

R. N.

De l'écrivain américain John Kaiser Un ouvrage sur l'Emir Abdelkader bientôt traduit vers l'arabe

Un ouvrage sur l'Emir Abdelkader de l'écrivain américain John Kaiser sera bientôt traduit vers l'arabe sur décision du ministère de la Culture, a-t-on appris mardi du directeur du secteur dans la wilaya de Mascara.

En marge de l'ouverture d'un 4^{ème} colloque national sur les bibliothèques, Sahnoun Mohamed a indiqué que le ministre de la Culture a eu, dimanche dernier, l'accord de l'écrivain lui-même pour traduire son ouvrage *Emir des croyants, vie de l'Emir Abdelkader, histoire d'un véritable djihad* vers la langue arabe.

Le ministère de la Culture se chargera prochainement des frais d'impression de l'exemplaire en arabe et de sa distribution gratuitement à différentes bibliothèques au niveau national, a-t-il ajouté.

Cet ouvrage paraissant en langue anglaise depuis des années aux Etats-Unis d'Amérique, traite des aspects de la personnalité de l'Emir Abdelkader, humains surtout ayant fait d'elle un modèle universel, comme l'a souligné l'écrivain américain lors d'une réception samedi dernier au siège de la wilaya de Mascara.

John Kaiser, qui vit dans la ville El Kader dans l'Etat américain de l'Iowa, baptisée du nom de l'Emir Abdelkader depuis 1846, a ajouté que la publication de ce livre et l'organisation d'un concours de lecture pour des lycéens ont changé la «vision négative» de plusieurs Américains envers l'Islam.

Y. C.

«La vie est une longue patience dont l'amour est le prix !»

Charlotte Savary



FEMMES

ILS ONT DIT :

«La patience moissonne la paix, et la hâte le regret.»

Avicébron

ACTU-FEMMES

Page animée par Tinhinan

ÉTATS-UNIS

"MICHELLE NE SERA JAMAIS CANDIDATE", PRÉVIENT BARACK OBAMA



Message reçu 5 sur 5. Le président américain Barack Obama l'a déjà dit sur tous les tons, mais face à une rumeur tenace, il persiste et signe dans un entretien au magazine *Rolling Stone*, publié mardi : Sa femme, Michelle, ne sera «jamais» candidate à la Maison-Blanche.

Depuis la victoire surprise de Donald Trump le 8 novembre face à Hillary Clinton, les réseaux sociaux bruissent d'appels à une candidature de l'actuelle Première dame pour porter les couleurs démocrates en 2020.

Il explique pourquoi

«Elle est la personne la plus douée que je connaisse. Elle a une complicité incroyable avec les Américains. Mais, comme je le dis en riant, elle est trop sensible pour vouloir se lancer en politique».

Son assurance et son style séduisent, ses prises de parole, en particulier sa dénonciation du machisme de Donald Trump, ont marqué les esprits aux Etats-Unis et au-delà. Mais Michelle Obama, qui affiche une cote de popularité inoxydable, n'a jamais caché son aversion pour le jeu politique.

Interrogée à d'innombrables reprises ces dernières années sur ses ambitions, elle a inlassablement répété qu'elle ne suivrait pas les traces d'Hillary Clinton, qui a brigué la présidence que son mari Bill a occupée pendant huit ans (1993-2001).

FORME

LA FATIGUE EN QUESTIONS

Vous vous sentez fa-ti-gué(e) ! Vous avez du mal à vous lever ? Vous êtes facilement irritable ?... Ne prenez pas ces symptômes à la légère. Pour que la fatigue n'ait plus aucun secret pour vous, et s'il vous reste un brin d'énergie, testez vos connaissances.

Question n°1 : La fatigue persistante peut cacher une dépression insidieuse : Vrai

Fatigue matinale, manque d'énergie, ralentissement des activités, absence de désirs et de projets sont des symptômes bien connus de la dépression. Cette dernière ne s'exprime pas toujours par des idées moroses et taciturnes.

Question n°2 : La fatigue chronique est une maladie imaginaire : Faux

Le syndrome de fatigue chronique (SFC) est une maladie à part entière. Ce n'est pas une maladie imaginaire. Elle se caractérise par une fatigue extrême, qui n'est soulagée ni par le sommeil ni par le repos. Elle doit persister au

moins six mois consécutifs et être accompagnée par au moins 4 symptômes courants : maux de tête, troubles du sommeil, perte de mémoire à court terme ou incapacité sévère de se concentrer, maux de gorge, ganglions enflés, douleurs aux articulations, perte de poids et éruption cutanée.

Question n°3 : Les régimes amaigrissants sont bien souvent responsables d'une fatigue : Vrai

Quand ils sont déséquilibrés, draconiens et désordonnés. Un vrai régime amaigrissant doit être prescrit par un médecin ou conseillé par un diététicien. Il doit être diversifié et inclure suffisamment de protéines (viandes, poissons, œufs...), de légumes frais et de fruits pour éviter certaines carences. La perte de poids ne doit pas être trop rapide, mais progressive.

Question n°4 : Une carence en fer est souvent à l'origine de la fatigue féminine :



Vrai

Les femmes en âge de procréer ont des apports en fer inférieurs aux besoins nutritionnels. Cette carence, liée à la perte de sang durant les règles, reste, la plupart du temps,

insuffisamment compensée par l'alimentation. A ce titre, 5% des femmes présentent même une anémie assez sévère.

BIEN-ÊTRE

VIVRE DANS UN CORPS SAIN

Bien des personnes pourraient améliorer leurs soucis de santé avec la pratique d'un sport. Pour avoir un corps sain, il n'y a pas de recette magique.

Si vous faites partie de ces gens qui veulent vivre longtemps et rester autonomes, il vous faudra «choisir» votre mode de vie. Cette décision vous appartient. On a oublié ces dernières années combien le sport pouvait aussi être bénéfique pour la santé :

- Il permet d'évacuer les tensions professionnelles ou familiales
- Il favorise le repos par un sommeil de plomb
- Il élimine nos toxines
- Il nous rend plus résistants à l'effort
- Il développe l'esprit compétitif
- Il nous enseigne la discipline
- Il nous apprend à dépasser nos propres limites
- Il favorise l'appétit
- Il donne bonne mine

- Il favorise les liens humains entre gens sains
- Il rend plus résistant aux maladies
- Il donne une meilleure présentation au corps qui se tient plus droit
- Il permet d'avoir un corps harmonieux dont on est fier
- Il vous permettra de rester autonome jusqu'à un âge avancé
- Il est bon aussi pour le cœur
- Il rend aimable et souriant



Les DÉBATS

Quotidien national d'information

Edité par la SARL MAHMOUDI INFO

Le fondateur Abderrahmane Mahmoudi

• Gérante **Naima MAHMOUDI** • Directeur de la publication **Aïssa KHELLADI** •

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : **021.63.45.42** -

Fax : **021.63.45.13** - Service Publicité : **021.63.42.65** • Email : **Lesdebats@hotmail.com** •

Web : **http://www.lesdebats.com** • Impression **SIA** • Publicité **ANEP** 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : **021.73.30.43**

SPORTS ▶▶

Ligue 1 Mobilis (13e J)

Le leader en danger à Sidi Bel-Abbès

Le leader du championnat de Ligue 1 Mobilis, l'USM Alger, effectuera un déplacement dangeureux à Sidi Bel-Abbès, alors que les poursuivants seront aux aguets, à l'occasion de la 13e journée prévue ce week-end. Le club algérois (1er, 23 pts) qui reste sur une victoire lors du derby face au NA Hussein-Dey (2-1) sera certainement mis à rude épreuve face à une formation qui aspire à quitter le ventre mou du classement (7e, 15 pts). Toujours invaincue depuis l'arrivée à la barre technique du Belge Paul Put, l'USMA doit bien négocier cette sortie au risque d'être rejointe ou dépassée par ses poursuivants. Le MC Oran (2e, 21 pts), auteur jusque-là d'un parcours presque sans faute, accueillera la JS Saoura (6e, 18 pts) avec la ferme intention de l'emporter et espérer une défaite de l'USMA pour se hisser en tête. Les Oranais n'auront pas la partie facile face à une équipe de la JSS qui a démontré de bonnes dispositions depuis le début de la saison. L'Olympique Médéa, invitée surprise au podium (3e, 20 pts), sera en appel à Tizi-Ouzou pour donner la réplique à la JS Kabylie (11e, 13 pts), décevante depuis le début de l'exercice. Les joueurs de l'entraîneur Sid-Ahmed Slimani auront des atouts à faire valoir face à une équipe kabyle incapable de gagner le moindre match à domicile depuis le début de la compétition. Un constat alarmant pour la JSK réputée, dans un passé récent, intraitable dans son antre du 1er novembre. Le MC Alger



(4e, 20 pts) devra se méfier, lui, du RC Relizane (15e, 11 pts) qui revient fort sous la houlette de son entraîneur suisse-tunisien Moez Bouakkaz. Les Algérois, qui purgeront à

l'occasion leur deuxième et dernier match à huis clos, n'auront pas droit à l'erreur s'ils ne veulent pas être distancés dans la course au titre. De son côté, l'ES Sétif (5e, 19 pts) qui sera dirigée par l'entraîneur Abdelkader Amrani, dont la démission a été rejetée par la direction, recevra le MO Béjaïa (16e, 7 pts) où rien ne va plus. Les Sétifiens, qui partiront favoris, devront tout de même rester vigilants face à des «Crabes» capables de réussir un sursaut d'orgueil. Le MOB, qui compte trois matchs en retard à disputer, devra impérativement réussir sa mission de sauvetage s'il ne veut pas se retrouver en position délicate lors de la seconde partie de la saison. Le stade du 5-juillet va vibrer au rythme du derby algérois entre l'USM Harrach (10e, 13 pts) et le CR Belouizdad (14e, 12 pts). Une affiche qui s'annonce très disputée entre deux équipes aspirant à une remontée dans le classement. Si le Chabab aura à cœur de quitter la zone de relégation, le club harrachi, invaincu en quatre rencontres, veut

rejoindre la première partie du tableau. Le NAHD (13e, 12 pts), auréolé de sa qualification aux 16es de finale de «Dame Coupe», jouera un match piège face au DRB Tadjenanet (8e, 15 pts), capable de revenir avec la totalité du gain. Enfin, le derby de l'Est entre le CA Batna (9e, 14 pts) et le CS Constantine (12e, 13 pts) s'annonce a priori équilibré et ouvert à tous les pronostics.

Imad M.

Le programme :

- **Jeudi 01 Décembre :**
USMBA-USMA (16h)
- **Vendredi 02 Décembre:**
MCA-RCR (17h à huis clos)
USMH-CRB (16h)
ESS-MOB
- **Samedi 03 Décembre:**
CAB-CSC (15h)
NAHD-DRBT (16h)
MCO-JSS (16h)
JSK-OM (16h)

Ligue 2 Mobilis (11e journée)

La JSMB risque gros à Skikda

La 11e journée du championnat de Ligue 2 Mobilis de football, prévue vendredi, s'annonce à l'avantage du dauphin Paradou AC, qui en cas de victoire en accueillant l'AS Khroub (9e) pourrait reprendre seul la première place du classement, surtout si l'actuel leader, la JSM Béjaïa, venait à perdre ou à faire match nul chez la JSM Skikda. Le club de Kheireddine Zetchi n'accuse en effet qu'un seul point de retard sur la JSMB, faisant que le moindre faux pas de la part de cette dernière à Skikda permettrait au PAC de reprendre la tête qu'il a cédé il y a trois semaines, après l'avoir solidement occupée pendant les huit premières journées. La principale difficulté pour la JSMB réside dans le fait qu'après un bon début de saison, la JSMB a connu un passage à vide l'ayant reléguée à la 12e place, ce qui l'oblige à réagir et dès cette 11e journée, pour éviter de se retrouver en plein dans la zone de turbulences. Une obligation de résultat qui devrait donc compliquer la

tâche au club de Yemma Gouraya, en arrangeant en parallèle les affaires du dauphin Paradou AC, qui reste à l'affût tout comme l'USM Blida, 3e à trois longueurs derrière l'actuel leader et qui, ce week-end, aura la chance de recevoir l'Amel Boussaâda (10e). Même les confrontations entre clubs de milieu de tableau s'annoncent palpitantes, particulièrement CRB Ain Fekroun - CA Bordj Bou Arréridj, et surtout le choc MC El Eulma - ASO Chlef, entre anciens pensionnaires de l'élite. Les lanternes rouges: GC Mascara (15e) et RC Araba (16e) auront la chance de jouer à domicile, en recevant respectivement le WA Boufarik (11e) et l'ASM Oran (6e) dans ce qui se présente comme la dernière chance d'amorcer une opération de leur propre sauvetage avant la fin de la phase «aller», surtout que l'écart avec les clubs non menacés de relégation commence à se creuser. Le dernier match de cette 11e journée mettra aux prises le MC Saïda au nouveau promu, l'US Biskra. Un chaud

duel, entre clubs qui restent sur des victoires, et pas des moindres, puisque, si l'USB a remporté un match décisif contre le GC Mascara dans la course au maintien, le MCS est allé ramener trois points de chez le leader, la JSM Béjaïa. Toutes les rencontres se joueront en présence du public, sauf à El Eulma, où le club recevant, le MCEE, est sanctionné d'un huis clos.

I.M.

Le programme :

- Vendredi 02 et Samedi 03 Décembre 2016 à 15h :**
MCEE-ASO (à huis clos)
CRBAF-CABBA (15h30)
JSMS-JSMB
MCS-USB
PAC-ASK
USMB-ABS
RCA-ASMO
GCM-WAB

Coupe d'Afrique des clubs champions dames de Basket-ball

Victoire du GSP devant l'UIA du Kenya

Les basketteuses algériennes du GS Pétroliers se sont imposées face à leurs homologues kényanes de l'Université internationale américaine sur le score de 74 à 38 (mi-temps : 38-21), en match comptant pour la 3e journée du groupe B de la Coupe d'Afrique féminine des clubs champions (ACCW-2016), disputé mardi à Maputo (Mozambique). C'est la première victoire des Pétrolières dans la compétition, après avoir concédé deux défaites, respectivement face aux tenantes du titre, les Angolaises de Deportivo de 1 Agosto (74-57) et les Nigériennes de First Bank (66-64). Le deuxième match de la journée du groupe B, prévu à partir de 17h00, met aux prises Deportivo de 1 Agosto à l'Athletic Politecnica (Mozambique), alors que First Bank est exempté de cette journée. Pour leur dernier match de groupe, prévu mercredi à partir de 19h15, les joueuses de l'entraîneur Sofiane Boulahia affronteront l'Athletic Politecnica. Le groupe A est composé de Ferroviario Maputo (club organisateur), Inter club (Angola), Kenya Ports (Kenya), Etoile filante (Togo) et FAP (Cameroun). Les quatre premiers de chaque groupe se qualifieront pour les quarts de finale.

CAN féminine 2016 de Handball

Défaite de l'Algérie face au Congo

La sélection féminine algérienne de handball s'est inclinée face à son homologue congolaise sur le score de 19 à 25, (mi-temps : 10-13), en match comptant pour la première journée du groupe B de la Coupe d'Afrique des nations (CAN Angola-2016), disputé mardi soir à Luanda. Dans l'autre match du groupe B, disputé lundi, Les Tunisiennes, championnes d'Afrique en titre, se sont imposées face à la Guinée 34 à 22 (mi-temps 15-11). Les Algériennes disputeront leur deuxième match du premier tour face à la Guinée jeudi (15h00), avant de se mesurer à la Tunisie vendredi (17h00).

FC Porto

Brahimi retrouve la compétition un mois après

Le milieu international algérien du FC Porto (Div.1 portugaise de football) Yacine Brahimi a retrouvé la compétition mardi soir lors de la réception de Belenenses, l'ancien milieu récupérateur international algérien Hassan Yebda a cédé sa place à la 53e minute de jeu. Le retour de Brahimi dans le onze de départ intervient au moment où l'ancien joueur de Rennes (Ligue 1/France) s'approche plus que jamais de la porte de la sortie, deux années et demi après son arrivée en provenance du

part à l'intégralité de la rencontre. Il s'agit de la deuxième titularisation seulement depuis le début de la saison. Du côté de Belenenses, l'ancien milieu récupérateur international algérien Hassan Yebda a cédé sa place à la 53e minute de jeu. Le retour de Brahimi dans le onze de départ intervient au moment où l'ancien joueur de Rennes (Ligue 1/France) s'approche plus que jamais de la porte de la sortie, deux années et demi après son arrivée en provenance du

FC Grenade (Espagne). L'entraîneur du FC Porto Nuno Espirito Santo, a affirmé qu'il n'avait «aucun problème» avec Yacine Brahimi. Les deux clubs turcs : Besiktas et Galatasaray se sont positionnés pour racheter le contrat du joueur algérien en prévision d'un recrutement cet hiver. Brahimi avait déjà failli quitter le club en août, mais son transfert à Everton (Angleterre) avait échoué au dernier jour du mercato d'hiver.

Rugby/Tri-Nations

Une occasion pour faire connaître davantage la discipline en Algérie

Le premier tournoi international de rugby en Algérie (Tri-Nations), prévu du 17 au 24 décembre au stade Ahmed-Zabana d'Oran en présence du pays organisateur, du Maroc et de la Tunisie, sera une occasion pour faire connaître davantage la discipline en Algérie, a indiqué mardi le manager général de la Fédération algérienne de rugby. «Ce tournoi sera une occasion pour faire connaître davantage ce sport d'abord, évaluer le niveau de cette jeune sélection algérienne et tester les capacités des rugbymen algériens en compétition internationale», a

déclaré Aib Azzouz. L'idée d'organiser cet événement a été proposée en 2012, lors de l'Assemblée générale de Rugby Afrique, à Port Elisabeth, en Afrique du sud, et ne s'est concrétisée que récemment, a-t-il précisé. Ce Tri-Nations va permettre ainsi à la sélection algérienne de se mesurer à deux des grandes nations africaines de rugby, en l'occurrence le Maroc et la Tunisie, dont les sélections nationales sont déjà classifiées par le World rugby, alors que l'Algérie ne l'est pas encore, a ajouté Aib Azzouz. «Nous n'avons pas encore de championnat natio-

nal, toutefois nous organisons des tournois tous les deux mois pour les 20 clubs algériens qui existent», selon le même responsable. Le tournoi se déroulera en trois matchs. Le premier aura lieu le 17 décembre et opposera l'Algérie au Maroc, le second est prévu le 21 décembre et mettra aux prises le Maroc et la Tunisie et enfin, le troisième se déroulera le 24 décembre entre l'Algérie et la Tunisie. L'entrée au stade Ahmed-Zabana sera gratuite. Une tribune sera réservée aux familles désirant assister à ce tournoi, a-t-on noté de même source.



Algier
Ensoleillé
Min 14 °C
Max 28 °C



Oran
Ensoleillé
Min 12 °C
Max 29 °C



Annaba
Ensoleillé
Min 15 °C
Max 28 °C

Après l'élection de Trump Près de 900 actes racistes ou xénophobes en 10 jours

Près de 900 incidents racistes ou xénophobes ont été répertoriés à travers les Etats-Unis après l'élection du républicain Donald Trump à la présidence du pays, selon un rapport publié mardi.

"Je n'ai aucun doute sur le fait que c'est très, très inférieur à la réalité", a commenté Richard Cohen, président du Southern Poverty Law Center, qui recense de tels actes.

"A de nombreuses reprises, ceux qui nous ont signalé des actes haineux ont indiqué qu'ils n'avaient jamais vu ça", a-t-il souligné.

Le centre a enregistré 867 cas de harcèlement et d'intimidation dans les dix jours ayant suivi la victoire de M. Trump le 8 novembre, remportée notamment grâce au soutien des suprématistes blancs et de groupes sectaires séduits par son discours anti-immigration, anti-musulmans, sexiste, entre autres. Et ces actes continuent. "De nombreux auteurs (de ces actes) ont évoqué le nom de Trump pendant leur attaque, ce qui indique clairement que la vague de haine découle en grande partie de son succès électoral", a relevé le rapport.

Il s'agit pour la majorité de graffitis et d'agressions verbales mais, pour quelques cas, de violentes altercations physiques. Un peu plus de la moitié des incidents étaient anti-immigrants et anti-Noirs.

Quasiment tous les Etats du pays sont concernés, la Californie arrivant largement en tête (99 cas). Dans un collège, sur les murs d'une église ou les portes d'une synagogue, à la volée dans la rue, sur des voitures, de tels actes sont survenus tous azimuts. Une église de Silver Spring (Maryland, est) offrant des services en espagnol a été taguée avec "Trump Nation" et "Réservé aux Blancs". Une grande pancarte stipulant "Interdit aux nègres" a été déposée près d'un abribus de Los Angeles.

Des croix gammées ont été apposées sur au moins 80 sites, des espaces publics, des écoles, des voitures, des portes de garage, une synagogue. Beaucoup accompagnées de références au président élu.

Lors de sa première importante interview après son élection, M. Trump avait demandé à ses partisans d'"arrêter" de commettre de tels actes.

Mais cet appel a fait long feu face à ses premières nominations: son conseiller en stratégie Steve Bannon est un allié de l'extrême droite, son ministre de la Justice Jeff Sessions a été accusé de racisme et l'ancien général Michael Flynn, nommé chef du conseil de sécurité nationale (NSC), est vigoureusement anti-musulman.

"Ses paroles doivent être suivies d'actions concrètes, à la fois par ses décisions politiques et ses nominations, pour soigner les blessures de la division infligées par sa campagne", a relevé M. Cohen.

T. N.



Timiaouine

Deux terroristes arrêtés



Deux terroristes ont été arrêtés et un pistolet mitrailleur de type kalachnikov ainsi qu'une quantité de munitions ont été saisis par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), mardi soir lors d'une embuscade suivie d'un accrochage au sud de Timiaouine, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une embuscade suivie d'un accrochage avec des terroristes au sud de Timiaouine relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar (6ème Région

militaire), hier soir 29 novembre 2016, un détachement de l'ANP a blessé et arrêté deux terroristes et récupéré un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, quatre chargeurs, une quantité de munitions et une moto», précise le communiqué.

D'autre part, et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et de la criminalité organisée, des éléments des gardes-frontières «ont saisi à Tlemcen (2ème Région militaire) une quantité de 7 kg et 950 gr de kif traité», ajoute la même source. A Tindouf (3ème Région militaire), «un véhicule tout-terrain

chargé de 1 034 téléphones portables, un téléphone satellitaire, 10 caméras et une paire de jumelles ont été saisis par un détachement de l'ANP», alors que des éléments de la Gendarmerie nationale de Sétif et Mila (5ème Région militaire), «ont saisi une quantité de 63 800 unités de produits pyrotechniques».

Par ailleurs, des détachements combinés de l'ANP «ont arrêté huit immigrants clandestins de différentes nationalités à Béchar (3ème Région militaire) et Tébessa (5ème Région militaire)», conclut le communiqué.

R. N.

Libye

Washington exhorte Haftar à se rallier au gouvernement d'union nationale

Les Etats-Unis ont appelé mardi le général libyen, Khalifa Haftar, à se rallier au gouvernement d'union nationale en affirmant que le GNA était le seul bénéficiaire légitime de l'assistance sécuritaire internationale.

«Toutes les forces libyennes, y compris le général Haftar et l'armée nationale libyenne, devraient s'unir sous le commandement civil du GNA», a déclaré le porte parole du département d'Etat, John Kirby, au cours d'une conférence de presse.

John Kirby réagissait à la visite éclair du général Haftar à Moscou pour chercher le soutien militaire de la Russie.

Le diplomate américain s'est abstenu de commenter cette visite mais a tenu à préciser que «les Etats-Unis demeureraient pleinement attachés à travailler avec le gouvernement

Sarraj et le représentant spécial de l'ONU pour la Libye».

A une question sur la demande formulée par le chef des forces de l'est à Moscou pour lui fournir une assistance militaire, John Kirby a répondu que «le GNA était le seul bénéficiaire légitime de l'aide sécuritaire internationale tel que souligné par la communauté internationale dans le communiqué de Vienne», autorisant une exemption de l'embargo sur la livraison d'armes à la Libye.

Interrogé si une éventuelle livraison d'armes par la Russie au général Haftar serait considérée par les Etats-Unis comme une violation de l'embargo, John Kirby a répété que «le GNA était le seul bénéficiaire de l'aide militaire internationale» et qu'il «était inutile de spéculer» sur cette éventualité.

ACTU...

Alger

Des trafiquants de drogue arrêtés

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation de sept individus impliqués dans des affaires de trafic de drogue au sein d'un groupe criminel et de vente de psychotropes pour le compte d'un autre groupe criminel transfrontalier, a indiqué hier un communiqué de ces services. Les présumés ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent et placés en mandat de dépôt, précise le communiqué. La première affaire est liée au trafic de stupéfiants à travers un groupe criminel organisé dont quatre membres ont été interpellés à Douéra (Alger) outre la saisie de 4kg de kif traité, 47 millions de centimes, 19 armes blanches de différents volumes, trois balances électroniques, deux véhicules, 16 téléphones cellulaires, un pistolet et deux talkies-walkies.

Reda A.

Tizi Ouzou

Décès d'un octogénaire heurté par un véhicule

Un homme âgé de 86 ans est décédé, ce matin après avoir été heurté par un véhicule, sur la RN 12, à la sortie est de la ville de Tizi Ouzou, a-t-on appris hier auprès de la Protection civile. La victime qui répond aux initiales de B.B.A. tentait de traverser la route à hauteur du pont de Tazmalt El Kef. Elle fut violemment heurtée par un véhicule lui causant un grave polytraumatisme, a-t-on précisé de même source. Evacuée au CHU de Tizi Ouzou dans un état d'inconscience, elle est décédée après son admission, a-t-on indiqué.

Y. L.

Saïda

La perpétuité pour détention de 26 quintaux de kif

Le tribunal criminel de la cour de Saïda a prononcé, mardi, une peine de réclusion à perpétuité à l'encontre du nommé T.A.A (44 ans), reconnu coupable d'introduction de plus de 26 quintaux de kif traité du Maroc destinés à être écoulés en Libye passant par l'Algérie. L'affaire, dont l'inculpé a été appréhendé cette année dans la wilaya de Ouargla, remonte à 2004, lorsque des douaniers avaient opéré la saisie de 26,30 quintaux de kif traité soigneusement dissimulés dans un camion citerne et arrêté deux personnes qui étaient à son bord à Bougtob (Naâma). L'enquête diligentée par les services compétents a abouti également à l'arrestation de deux autres personnes par les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Ouargla où résidait T.A.A.

Reda A.